

Ensoleillé et froid. Vents du nord de 15 milles devenant vents légers. Minimum: et maximum 15 et 25. Aperçu pour mercredi: Neige continue commençant au cours de la nuit se changeant en chutes de neige locales mercredi.

Le meilleur hôtel - 374 6221 - Le meilleur service



Franc... Parler

- VICTORIAVILLE (R.L.) — Une délégation de sportifs devait se rendre au conseil de ville de Victoriaville, hier soir, pour protester contre la froide température du centre sportif Jean Béliveau. "La ville retire \$0.23 pour chaque billet d'entrée, il me semble donc normal qu'elle chauffe l'aréna adéquatement", nous a confié un de ces sportifs.
- Comme par les années passées, la Société des Artisans, local 142 de Victoriaville, organise sa fête d'enfants annuelle le 14 décembre, au sous-sol de l'église St-Gabriel-Lalement, à compter de 14 heures. L'organisateur de la fête est M. Gaston Luneau. Cette activité sera sous la présidence de M. Raoul Verville.
- L'inauguration de la filiale du Service social du centre du Québec de Victoriaville se fera le lundi 8 décembre à 17 heures. Les invités auront alors l'opportunité de mieux connaître cet organisme. On sait que les nouveaux locaux sont situés au 365 est rue Notre-Dame. Une conférence de presse donnée par le président Côme Bergeron suivra l'inauguration de la filiale.
- Le conseiller Albert Leduc terminait hier soir son mandat de maire suppléant. Le prochain conseiller à occuper ce poste pour le prochain trimestre est, dans l'ordre établi, le conseiller Denis St-Pierre.
- Le président et la direction de Gérard Ouellet Inc, dont les industries sont situées à Daveluyville et Warwick, rendront hommage à leurs employés, lors d'un buffet et cocktail qui seront servis vendredi le 12 décembre à la salle de l'Académie de danse provinciale. Le cocktail du président sera servi de 18h.30 à 19.30 heures, le buffet de 19.30 à 21 heures. Il y aura ensuite une danse.
- Lors de la dernière rencontre des membres de la commission inter-municipale des loisirs des Bois-Francs, M. Claude Boucher, directeur-exécutif du conseil régional des loisirs du centre du Québec, a expliqué la nouvelle politique du conseil. Le bureau est situé à la Cité des loisirs de Drummondville avec un personnel de cinq membres, dont trois animateurs et deux secrétaires.
- Le congrès du sport au niveau de la région verra Plessisville avoir deux représentations de même que Victoriaville et Warwick une.
- Le conseil de ville de Warwick a délégué MM. Onil Bergeron et Michel Marcotte pour siéger sur la commission inter-municipale des loisirs.
- Les Tigres annoncent aujourd'hui qu'il y aura cinq personnes heureuses à la joute des Tigres du 21 décembre. Ces cadeaux de Noël sont très intéressants.
- Une réunion spéciale de la Jeune Chambre de Commerce se tiendra mardi soir à 8h, à la Caisse populaire. On signale que ce sera remarquablement intéressant.



(Photo Benoît AUBRY)

Un cynique bien accepté

MARCEL ST-GERMAIN, L'UN DES PILIERS du quatuor fantaisiste québécois, les Cyniques. A l'occasion de leur passage à Victoriaville, ils ont donné un spectacle tout à fait hilarant devant une foule qui avait rempli à pleine capacité la salle du théâtre Laurier. "Ils sont fous ces Cyniques", aurait sans doute été tenté de dire Gosciny, l'un des créateurs du célèbre Astérix s'il avait pu les voir à l'oeuvre lors de leur dernière visite. Ils sont fous à faire rire à gorge déployée des centaines de spectateurs pendant une heure et demie sans arrêt. Ils ont du talent et s'en servent, ils se renouvellent et offrent un spectacle très bien synchronisé, mais comme ils sont... cyniques!

Le club Jeunesse 70 rendra hommage aux finalistes des Optimistes

VICTORIAVILLE (R.L.) — de pouvoir entendre sur scène, Vendredi soir le 5 décembre, à la cage de verre de la résidence des étudiants du CEGEP de Victoriaville, le club Jeunesse 70 rendra hommage à tous les participants du dernier gala organisé par le club Optimiste de Victoriaville pour l'élection de Monsieur et Mademoiselle Jeunesse 69.

On se souvient qu'à cette occasion Mlle Claudette Pillion et M. Robert Desaulniers furent élus Mademoiselle et Monsieur Personnalité.

Chansonnier Afin de compléter cette soirée d'hommage à la jeunesse, le chansonnier bien connu de Victoriaville, Gilles Lesieur, donnera un récital en deuxième partie. Par cette soirée et avec la participation des huit finalistes, le club Jeunesse 70 veut donner l'occasion à tous ceux et celles qui n'ont pas assisté à ce gala.



(Photo LeRo)

Les Chevaliers rendent hommage à M. Labbé

DES CHEVALIERS DE COLOMB de Victoriaville, Warwick, Saint-Wenceslas, Manseau et Princeville ont rendu hommage, samedi soir, à leur ex-député de district, M. André Labbé de Victoriaville. Des fleurs furent présentées à Mme Labbé, tandis que l'ex-député de district se vit

offrir un cabinet à boissons. Le couple Labbé s'entretient ici avec M. Clément Payeur, à gauche, ex-grand Chevalier et avec M. Octave Lavertu de Warwick et l'abbé Léonard Manseau.

Plusieurs activités pour les élèves

Inauguration de la radio intramurale au CEGEP de Victoriaville

VICTORIAVILLE (B.A.) — La radio intramurale du CEGEP de Victoriaville, a été inaugurée hier. Il s'agit d'une initiative de l'AGE, dont le but est de renseigner les élèves sur les activités du CEGEP. Les informations seront données durant les intermissions de cours. La radio pourra diffuser de la musique en dehors des périodes de cours. Le bureau des émissions est situé au 234-A; il est sous la responsabilité de Gabriel Michaud et Pierre Trostler.

Semaine de civisme

La campagne de civisme, organisée par les services aux étudiants en collaboration avec l'AGE, a été très favorablement reçue. Les résultats sont tangibles. Il est à souhaiter que les lendemains de cette campagne se prolongent toute l'année.

TPQ au Collège

C'est dimanche soir prochain, à 7 h. 30, que les jeunes professionnels du Théâtre populaire

de Québec donneront au CEGEP le spectacle qui promet de faire question et discussion: "Tes pas tannée Jeanne-D'Arc"? Ces comédiens, ils sont six pour mettre en mouvement sur scène plus de cent personnages et entreprendre de raconter que Jeanne-d'Arc vit encore au Québec et qu'elle a "ben d'la misère". Leur but est de faire prendre conscience du Québec d'hier et d'aujourd'hui pour réver le Québec de demain par le cri, le chant, le pas, le geste, la danse et la musique.

M. Daniel Dagenais, accompagné d'un représentant de la faculté d'agriculture de l'Université Laval, s'adressera aux intéressés dans le local 234 tandis que Mlle Yolande Brodeur, de l'Université Laval, parlera de la diététique à son auditoire du local 232.

Sports

Jeudi soir à 6 h. 30, Theford Mines rendra visite aux étudiants du CEGEP de Victoriaville afin de compétitionner au ballon-volant (garçons et filles) ainsi qu'au ballon-panier (garçons).

Noël du pauvre

Les étudiants de Collège 1, option sciences religieuses, organisent pour mercredi, 10 décembre, un souper de la faim. Ils veulent profiter de la Noël pour sensibiliser le milieu au problème de la pauvreté et apporter leur participation concrète au "Noël du pauvre" patronné par le club des Lions.

Causeries-carrières

Aujourd'hui, à midi trente, deux causeries seront données aux salons du deuxième étage, sur l'agronomie et la diététique.

Un vin d'honneur sera servi à 19.30 heures et le banquet suivra.

Utilisation de chèques contrefaits

Huit jours de prison pour Mme Lucille Pivin

ARTHABASKA (R.L.) — L'accusation de possession de haschich, a décidé de plaider coupable hier matin.

Le tribunal a mentionné qu'il rendrait sa sentence le 26 janvier 1970. Le juge Sirois conseilla à l'accusé de lire, pendant ce temps, un article sur les drogues paru dans un périodique.

Acquitté

Louis Tackacs, qui faisait face à une accusation de prise d'automobile sans la permission du propriétaire, a été libéré. Dans la preuve de la défense, représentée par Me Claude Dalrière, il appert qu'il y avait eu plus d'un propriétaire de l'automobile, du moins au moment de son achat.

Changement de plaidoyer

Jacques Dupuis de Victoriaville, qui avait plaidé non coupable la semaine dernière sous

Il était retourné à la maison

Carl St-Cyr fut recherché durant quelques heures

PRINCEVILLE (B.A.) — Le jeune Carl St-Cyr de Princeville a connu des émotions de toutes sortes mais en a sans doute causé davantage à ses parents, M. et Mme Simon St-Cyr, alors qu'il s'est perdu, dimanche après-midi, dans l'est du 7ème rang de Princeville.

Il était avec son père au domaine "Le Relais", propriété de M. Robert Lacoursière, où de nombreuses personnes profitaient de leur après-midi pour faire un peu de motoneige. Vers 4h., son père l'invita à aller faire une randonnée mais le jeune St-Cyr préféra demeurer avec ses amis. C'est revenant, peu après, que M. St-Cyr s'aperçut de la disparition de son fils. La police ayant été alertée, elle rechercha le gamin en compagnie de plusieurs volontaires, prenant place sur environ trente motoneiges. Le garçonnet restait introuvable.

Mais vers 7h.30, soit environ 3h.30 après sa disparition, le gamin arrivait chez lui, fatigué mais sain et sauf. Il avait suivi le sentier que les gens prennent habituellement et avait pu regagner seul le domicile familial.

Programme de la Régionale

Emissions sur les élèves de l'initiation au travail

VICTORIAVILLE (R.L.) — Aux émissions d'information de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, on continuera à parler cette semaine aux élèves de l'initiation au travail.

Pour permettre aux garçons et filles de l'initiation au travail de s'insérer dans le monde du travail ils bénéficient de cours de base en français et en arithmétique.

Mais soucieux de parfaire leur formation morale et sociale, les garçons jouissent de cours sur l'éducation familiale du jeune homme, appuyant particulièrement sur ses obligations futures.

De son côté la jeune fille reçoit des cours de puériculture et de formation de la personnalité, par une initiation aux soins de beauté ainsi que des conseils concernant son rôle de future maîtresse de maison.

Le programme est complété de cours d'éducation physique.

Apprentissage

L'organisation de l'enseignement au niveau "initiation au travail" nécessite une programmation adaptée à un certain apprentissage. Cet apprentissage vise à développer aussi intégralement que possible les aptitudes individuelles tout en facilitant à l'élève son intégration dans la société.

L'apprentissage prépare aussi l'élève à maîtriser suffisamment la façon de faire un travail en vue de devenir un travailleur capable de s'intégrer au monde du travail.

Les programmes et méthodes employés aux ateliers tendent à développer la sociabilité, le sens des responsabilités, la souplesse d'adaptation, l'esprit d'observation, le sens sécuritaire et la ponctualité. En revalorisant ainsi ces habiletés, l'école de l'initiation au travail fournit à l'élève les instruments nécessaires qui lui permettent de réaliser son plein épanouissement.

Explications du juge Bilodeau

La fonction d'un arbitre dans un conflit entre patron et ouvriers n'est pas la même que celle d'un juge

VICTORIAVILLE (R.L.) — Alors qu'il présidait à l'installation du nouveau juge Raymond Beaudet, de la cour provinciale, le juge en chef de la cour provinciale, l'honorable juge Joseph Bilodeau, a apporté la précision suivante: "Lorsqu'un juge agit comme arbitre dans un conflit entre patron et ouvriers, il n'exerce pas ses fonctions de juge. D'ailleurs, il ne peut agir comme tel sans la permission du ministre de la Justice.

Telles sont les dispositions de l'article 73 de la loi des tribunaux judiciaires. Avec cette permission, il devient citoyen

comme chacun de vous qui pourriez remplir les mêmes fonctions, en vous conformant aux formalités exigées par le Code du travail, car il s'agit simplement de conflit d'intérêts entre deux parties.

L'autorisation du ministre de la Justice doit apparaître dans la sentence et le juge doit prêter un nouveau serment, comme les autres arbitres, chaque fois qu'il agit comme tel. Le serment que vient de prêter le juge Beaudet ne lui permettrait pas d'agir comme arbitre parce qu'il ne remplirait pas alors les fonctions judiciaires.

Personnellement, je suis d'opinion que si toutes les formalités ne sont pas remplies, la sentence peut-être attaquée devant les tribunaux.

J'ai voulu vous donner ces explications pour bien vous montrer que la magistrature ne peut être impliquée lorsque quelques-uns de ses membres remplissent des fonctions d'arbitre. Tout de même, je dois ajouter que l'on ne doit pas demander les services des juges pour les insulter ensuite", de mentionner le magistrat.



(Photo LeRo)

Journée d'étude au service de préparation au mariage

PLUSIEURS PARTICIPANTS DE marque étaient présents à la dernière journée d'étude organisée par le service de préparation au mariage. Cette journée s'adressait aux animateurs des rencontres qui auront lieu en janvier

prochain. Discutent amicalement Me Jean Lemay, notaire, l'abbé Jean-Luc Pinard, Mlle Ghislaine Guimond de Princeville, Nicole Hunter, Françoise Laroche et le notaire Michel Brière.

Faits et méfaits

Accusé de fraude

• Roger L'Espérance, accusé d'avoir fraudé la compagnie Irving Oil d'une somme de \$564 02, entre le 1er septembre et le 1er octobre 1968... subira son procès aux Sessions de Trois-Rivières, le 16 février prochain.

Intercepté en possession d'un revolver

• Il avait conduit son automobile alors que son permis était encore sous le coup d'une suspension. Lorsque les agents de Trois-Rivières-Ouest l'ont intercepté, il avait sur sa personne un revolver de calibre .32, sans permis également... Pour ces deux offenses, Adrien Boucher a dû payer une amende globale de \$200 en Cour des Sessions.

Un cultivateur et un hachoir automatique

• Un cultivateur de Batiscan, pris en défaut de posséder un hachoir automatique pour le tabac, s'est vu confisquer cet appareil en plus de verser une amende de \$25. Somme toute, il avait enfreint la loi d'Accises du Canada...

On se dégrise comme on peut!

• Certains buveurs d'une certaine taverne située sur le boulevard Normand dans notre ville, ont trouvé un moyen nouveau de se dégriser avant de rentrer au bercail. Sortant en groupe de leur sanctuaire, ils s'en prennent comme des fous aux clôtures et arbustes de parterre qu'ils cassent et jettent sur le trottoir. Heureusement pour leur femme qu'ils passent leur rage en dehors du foyer familial car on peut s'imaginer qu'ils s'en prendraient alors à leurs meubles et plantes de maison. La solution qu'ils ont ainsi adoptée ne semble pas plaire cependant aux voisins de la dite taverne.

Amendements à la charte municipale

Trois-Rivières veut revenir à la charge au début de 1970

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil municipal de la ville de Trois-Rivières présentera un projet d'amendements à la charte à la prochaine session qui devrait s'ouvrir en février 1970, à moins que le chef du gouvernement de l'Union nationale ne décide d'en appeler au peuple avant le printemps prochain, ou la mi-été.

Alors que le conseil municipal tenait sa première séance d'étude du budget et qu'il consacrait les premières heures de l'après-midi d'hier à épuiser les questions inscrites à l'ordre du jour régulier, il a été suggéré de soumettre un projet d'amendements à la charte dès l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale, ce qui devrait coïncider avec le début de février 1970.

Une résolution a d'ailleurs été

passée en assemblée publique hier soir, à ce sujet.

Les principaux sujets du projet de bill sont a) certaines pensions de retraite à des employés invalides de 70 ans et plus, mais n'ayant pas atteint 25 années de service; b) la normalisation du taux de taxation foncière dans le secteur St-Michel annexé à la ville de Trois-Rivières en 1962; c) un régime de pensions de retraite contributive pour les fonctionnaires et aux employés des divers services municipaux à la suggestion du conseiller Léo Pidgeon; d) sûrement quelque projet relativement à la non-taxation de la machinerie industrielle dans le contexte de la contestation de la Commission scolaire; e) d'autres réformes et initiatives relatives à la zone industrielle no 2; f) l'accroissement de la pension aux conseillers municipaux et une foule d'autres questions.

Le chef du Contentieux muni-

cipal a été chargé de préparer la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos écoles ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipa-



Rodolphe Loranger propriétaire

À l'occasion de Noël... Offrez à votre famille un cadeau inoubliable... Un TV Couleur ou un Stéréo:

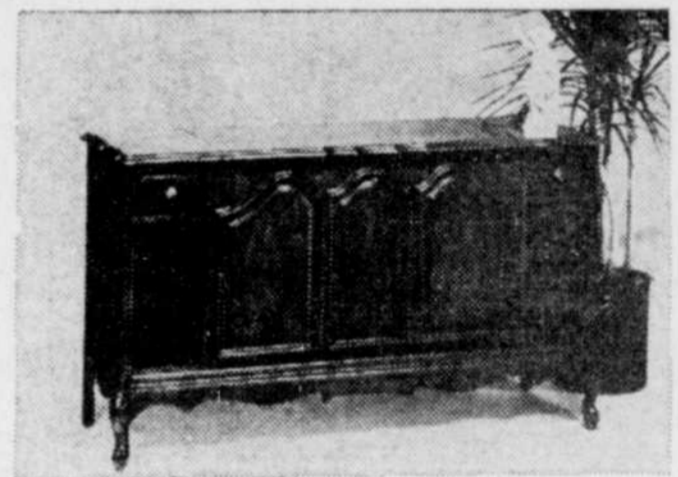


ELECTROHOME



PLAN DE GARANTIE DE 6 ANS SUR LA LAMPE-ÉCRAN COULEUR

VOICI D'AUTRES SUGGESTIONS: Lessiveuses, sécheuses, réfrigérateurs, cuisinières, magnétophones, bahuts, fauteuils, coffres de cèdre, etc., etc.



STÉRÉO ÉLECTROHOME

AUCUN COMPTANT

1er versement en janvier '70 Aussi peu que \$2.99 par semaine

GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

Loranger Electrique

93-97, FUSEY — CAP-DE-LA-MADELEINE

Plus de 200 invités au déjeuner de la prière au Café du Parlement

TROIS-RIVIÈRES (C.H.) — La présence de l'honorable Maurice Bellemare au deuxième déjeuner annuel des chefs de file du Québec, servi aujourd'hui au Café du Parlement de la capitale provinciale, est plus que douteuse.

Comme on le sait, en effet, le ministre du Travail et député unioniste de Champlain est l'organisateur de ce déjeuner qui réunira plus de 200 hommes d'affaires et politiciens du Québec. M. Bellemare devait présider le repas en compagnie de M. Paul Zimmerman, président de "Readers Digest" du Canada.

A cette occasion, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec et M. Jean Lesage, chef de l'opposition, tiennent des passages de la Bible. Le premier ministre de l'Alber-

ta l'honorable H. E. Strom ainsi que l'honorable Paul Hellyer adresseront également la parole tandis que le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorion prononcera le discours de circonstance. Le lieutenant-gouverneur du Québec Son Excellence Hugues Lapointe et le maire Gilles Lamontagne de Québec seront parmi les orateurs invités.

Ces déjeuners de la prière s'inscrivent dans le mouvement mondial visant à donner au monde une direction qui tient compte des valeurs spirituelles. Des déjeuners semblables ont lieu à Washington, à Ottawa, à Londres et à Paris. Le printemps dernier, le premier ministre Trudeau avait lu un passage de l'Évangile au déjeuner de la prière dans la capitale fédérale.

\$100 d'amende et suspension de son permis pour conduite dangereuse

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — Quelle que soit la sentence... les torts sont irréparables! Quand même, je démontrerais une extrême sévérité... les gens vont continuer à le faire! Suivait ces deux remarques du juge Maurice Langlois, la sentence suivante: cent dollars d'amende et permis de conduire suspendu pour six mois! L'accusation à l'origine de tout: conduite dangereuse démontrée et avouée par un cultivateur de Champlain, Fernand Charpentier.

Au mois de novembre 1968, l'accusé revenait de Deschambault. Il se dirigeait vers Champlain. Dans la direction opposée, venait l'agent Falardeau de la SQ, détachement de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le policier retournait aux lieux de la sûreté...

A proximité de Champlain, Fernand Charpentier, qui suivait un camion, décida de le dépasser. Ce qu'il fit, même si une double ligne blanche défendait ce geste dangereux. L'inévitable se produisit: collision frontale... perte de vie! Celle de l'agent Falardeau!

De son côté le conducteur fautif ne passa pas moins de 46

Nominations au CEGEP

QUEBEC — M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du conseil exécutif et ministre de l'Éducation, annonce la nomination de trois nouveaux membres au Collège d'Enseignement, général et professionnel de Trois-Rivières.

M. Gaëtan Boucher y représentera les professeurs en remplacement de M. Jacques Lemire, pour la durée non écoulée du mandat de celui-ci soit jusqu'au 12 décembre 1969.

M. Pierre Héroux et Jean-Guy Moreau représenteront les étudiants du CEGEP de Trois-Rivières en remplacement de MM. Raymond Gervais et Roger Yergou respectivement pour la durée non écoulée du mandat de ceux-ci, soit jusqu'au 12 décembre 1969.

Suggestion d'un joli cadeau à l'occasion des Fêtes!

Il est facile de faire de jolies choses avec la machine à tricoter. Elle est pratique et peut confectionner de magnifiques cadeaux à offrir.

MAURICE PROVENCHER
219, boul. ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3816

Offre de Noël Smith-Corona

Achetez ceci... Et vous obtenez cette caméra miniature Minolta 16PS pour **\$895** seulement.

Hâtez-vous, le temps de cette offre est limité. Cette machine électrique permet d'écrire rapidement et avec netteté. Elle aide l'étudiant à faire son travail plus rapidement afin de consacrer plus de temps à l'étude... ce qui est particulièrement profitable. Et pour vous-même... la magnifique Minolta miniature. Une caméra de haute précision qui tient dans la paume de la main. Vous pouvez encore l'offrir à quelqu'un qui vous est cher... Y a-t-il un moyen plus sûr d'ajouter au plaisir des Fêtes? Cette offre est limitée à la capacité de production du fabricant. Alors, profitez-en sans tarder.

LIBRAIRIE
CADEAUX DE DISTINCTION
P.V. Ayotte
LIBRAIRIE - IMPRIMERIE
1465, Notre-Dame Trois-Rivières 376-2538

Molson vous offre un joyeux choix

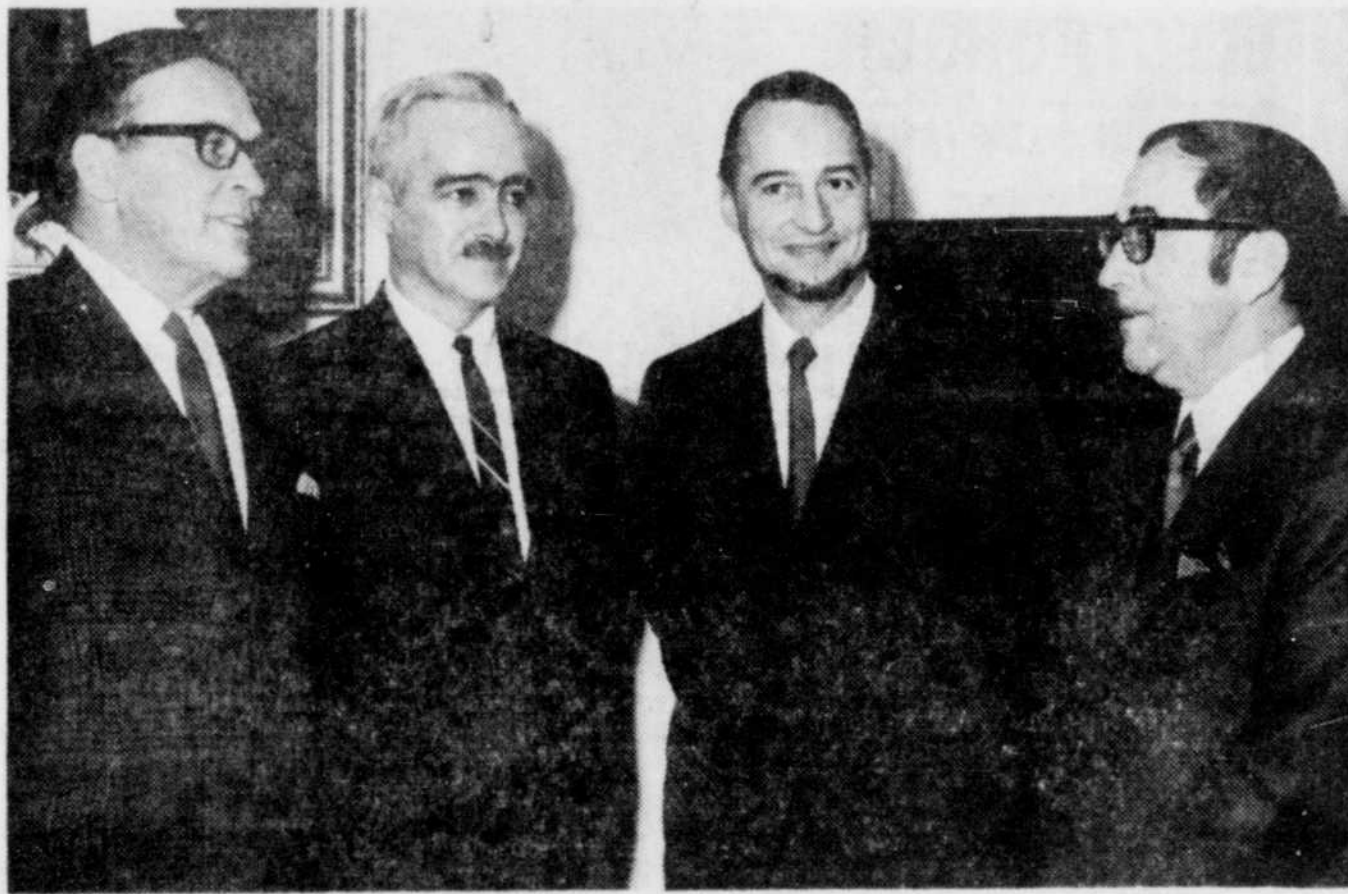
Cette brochure de 32 pages, intitulée "On s'amuse dans l'temps des Fêtes", vous est offerte gratis chez l'épicier où vous achetez votre bière. Elle est remplie de recettes et de conseils pour vos réceptions.



(Photo Gariépy)

LORS DE L'INAUGURATION DU Service de soins à domicile de Sorel Inc. qui s'est déroulée vendredi soir à la Maison des Gouverneurs. De gauche à droite: MM. Robert Bernier, directeur du service des programmes conjoints au ministère de la Santé, Dr Benoit Charlebois,

président de l'Association des Services de soins à domicile du Québec, Maurice Martel, député de Richelieu, Léopold Beaudry, maire de Sorel et Dr Antonin Pélouquin, médecin directeur du Service de soins à domicile de Sorel.



(Photo Gariépy)

LES ADMINISTRATEURS DU Service de soins à domicile de Sorel Inc. De gauche à droite: Dr Robert Lamonde, M.

Leon Tougas, M. Gérard Beaudry, ainsi que le directeur du Service à Sorel, le Dr Antonin Pélouquin.

Relevant du ministère de la Santé

Le service permet souvent une guérison plus facile

SOREL (L.B.) — Le Service de soins à domicile de Sorel Inc. est un organisme du ministère de la Santé du Québec. Il a pour but d'abrèger le séjour à l'hôpital des malades et favoriser une guérison plus facile bien souvent au point de vue psychologique. C'est ainsi qu'a défini ce service le docteur Antonin Pélouquin, directeur du Service de soins à domicile de Sorel, lors de la cérémonie d'inauguration.

Il existe une dizaine de services de ce genre dans la province, actuellement, soit à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Saint-Hyacinthe. Le territoire comprend naturellement le comté de Richelieu, mais aussi des municipalités des comtés voisins, étant donné le territoire plus vaste que le comté desservi par les médecins attachés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Le Service de soins à domicile de Sorel fonctionne depuis le mois d'octobre et compte actuellement une trentaine de patients, qui sont tous référés au Service par leur médecin traitant. Il s'agit là d'une des premières conditions pour être admis au Service. "Aucun malade n'est admis dans le Service sans la demande expresse du médecin traitant", a souligné le docteur Pélouquin.

Les autres principales conditions sont les suivantes: il faut que le malade soit allité, donc dans l'impossibilité de se rendre à la clinique externe de l'hôpital ou au bureau du médecin; qu'il ait besoin de soins hospitaliers fournis par une infirmière, comme prise de sang, pansements, sérum, injections, traitements de physiothérapie, médicaments, etc.

Le Dr Pélouquin a par ailleurs expliqué que le Service de soins à domicile de Sorel est fourni à tous les malades, qui répondent aux conditions requises et qui sont référés au Service par le médecin traitant. Il ne s'agit pas d'un service réservé aux assistés sociaux.

L'infirmière visiteuse du Service doit se rendre au chevet du malade pour effectuer les traitements prescrits par son médecin, aussi souvent qu'il est nécessaire. Le Service fournit également les consultations avec les travailleurs sociaux quand la chose est jugée nécessaire, de même que le service des médecins spécialistes. Il y a aussi le service de radiologie et de laboratoire, de pharmacie et de fournitures médicales, d'aides familiales et de transport.

"Tous ces services sont couverts par le ministère de la Santé", a déclaré le Dr Pélouquin.

Toutefois, tant que nous n'aurons pas le régime d'assurance-maladie, les visites du médecin sont à la charge du patient.

Ce service de soins à domicile ne peut donner un bon rendement sans la collaboration des médecins. Ici dans la région de Sorel, a signalé le docteur Pélouquin, nous n'avons qu'à nous féliciter de la sincère collaboration que nous avons reçue depuis l'établissement du service. Il a également signalé la coopération fournie par les autorités de l'hôpital Hôtel-Dieu, notamment en ce qui concerne les laboratoires, la fourniture de sérum, etc.

Historique

Le docteur Antonin Pélouquin a fait l'histoire de cette réalisation. L'organisation de ce Service remonte à novembre 1968 alors que les représentants du ministère de la Santé sont venus rencontrer les médecins de la région. Lors de cette réunion, il fut décidé que les présidents des trois bureaux médicaux des hôpitaux feraient une demande officielle pour l'obtention d'une charte pour la mise sur pied de ce service.

Cette charte a en effet été demandée par le docteur Gilles Brunet, de l'Hôtel-Dieu, docteur

Robert Lamonde de l'hôpital Général et le docteur Noël Doucet de l'hôpital Richelieu.

La charte a été émise en juin dernier et les mois qui ont suivi ont été consacrés à l'organisation du service et au recrutement du personnel. Il y eut également visite des Services de soins à domicile de Saint-Hyacinthe, Québec, Montmorency et Sainte-Foy.

Le conseil d'administration de ce Service est composé des docteurs Robert Lamonde, Noël Doucet et Gilles Brunet et de MM. Léon Tougas de Marine Industrie Limitée et Gérard Beaudry de Cyrille Labelle et Cie. Ces derniers ont choisi le docteur Antonin Pélouquin, omnipraticien de Sorel, comme directeur. Le docteur Pélouquin exerce sa profession dans la région depuis une vingtaine d'années.

Le personnel du Service comprend également Mme Jeanne-Mance Bassé, infirmière comme coordonnatrice, Mlle Lise Lamonde, secrétaire médicale comme archiviste, Mme Raymond Berthiaume, aide familiale, garde Denise Bibeau, comme infirmière, de même que trois religieuses des Soeurs de la Charité de Namur, sœur Marie-Christine, infirmière, sœur Marie-Girard, infirmière et sœur Marie-Céline, auxiliaire en nursing.

Le but du Service de soins à domicile

Une meilleure utilisation des lits d'hôpitaux tout en fournissant les soins

SOREL (L.B.) — "En établissant le Service de soins à domicile dans le comté de Richelieu, nous voulons avoir une meilleure utilisation des lits d'hôpitaux, tout en fournissant les soins requis à domicile dans un climat souvent beaucoup plus propice qu'à l'hôpital aux patients qui peuvent être traités chez eux". C'est ce qu'a déclaré le député de Richelieu à l'Assemblée nationale, M. Maurice Martel, lors de l'inauguration de ce service, vendredi soir, à la Maison des Gouverneurs de Sorel.

M. Martel a souligné que ce service est en quelque sorte un projet-pilote qui prépare à l'installation en juillet 1970 de l'assurance-maladie. En vue de ce régime, il faut planifier et coordonner. C'est ce que le gouvernement tente de faire avec la Régie de l'Assurance-maladie qui a été formée. Cette régie doit établir les structures pour un bon fonctionnement du régime, faire l'inventaire des ressources physiques et humaines, déterminer la fréquence des soins qui sont dispensés au Québec, établir un formulaire tant pour les produits pharmaceutiques que pour les instruments médicaux et entreprendre des négociations avec les professionnels de la santé.

M. Martel soutient qu'aujourd'hui, la santé n'est plus l'affaire d'un seul groupe de personnes, mais bien d'une équipe: médecins, pharmaciens, dentistes, optométristes, infirmières, etc. Il a également souligné qu'il était important pour la réussite de ce Service de soins à domicile que les professionnels de la santé soient raisonnables dans leur revendication.

Il a déploré un manque de collaboration en signalant qu'un bon nombre de malades ne peuvent être hospitalisés faute de place à l'hôpital, alors que des gens utilisent les lits pendant une quinzaine de jours pour passer un "check-up".

M. Martel a demandé aux pharmaciens d'être plus vigilants dans la répétition des prescriptions. Il y a une consommation abusive de médicaments au Canada et en particulier au Québec. Il faudra également trouver des moyens de prévenir les abus dans la demande de médicaments et dans celle des visites médicales. Il faisait alors allusion aux difficultés que l'on pourrait rencontrer lors de l'établissement de l'assurance-maladie. A cet effet, on parle que ce régime pourrait coûter au Québec \$285 millions. C'est un chiffre arbitraire, car j'ai l'impression que ça va atteindre le demi milliard de dollars dans une période de cinq ans, a ajouté M. Martel.

Hôpital Richelieu

En vue de l'établissement du régime d'assurance-maladie M. Martel a souligné l'importance de la régionalisation des services hospitaliers dans le comté

Pour l'exercice financier

Un léger surplus prévu au conseil de Tracy

TRACY (L.B.) — Le conseil municipal de Tracy prévoit un léger surplus pour l'exercice financier de 1969 qui se terminera le 31 décembre. Ce surplus serait de l'ordre d'environ \$20,000.

Par ailleurs, le maire et les conseillers étudient actuellement le budget municipal pour l'année 1970. Les prévisions budgétaires, préparées par le trésorier, M. Denis Gravel, à

l'aide des chiffres fournis par les différents directeurs de service, ont été déposées. L'étude de ces prévisions n'est pas encore complétée et on ne sait pour le moment s'il y aura augmentation du taux de la taxe ou si le taux sera le même que l'an dernier.

On prévoit que le nouveau budget sera adopté par le conseil municipal à la séance régulière du 15 décembre.



(Photo Gariépy)

Une visite aux pensionnaires de la Résidence Tracy

DES MEMBRES DU COMITÉ de charité des Chevaliers de Colomb de Sorel sont allés rendre visite ces jours derniers aux pensionnaires de la Résidence Tracy, à Tracy. Il y eut, à cette occasion, échange de vœux, remises de cadeaux, chants et musique. De gauche à droite M. Claude McKinnon, intendant du conseil 1132 des Cheva-

liers de Colomb, M. Julien Vandal, président du comité de charité, Mme Wilfrid Rajotte, doyenne des pensionnaires de la Résidence Tracy, M. Pierre Laforest, grand chevalier du conseil 1132 et Mme R. A. Chapdelaine, directrice de la résidence.

Par la voie du Richelieu

"CA GROUILLE AU 1132". Il s'agit bien sûr du conseil 1132 des Chevaliers de Colomb de Sorel qui a mis sur pied 25 comités dans le but d'intéresser un plus grand nombre de gens à ses activités. Voici la liste de ces comités et leurs responsables: Finance: Pierre Laforest, grand chevalier, Paul Parenteau, député grand chevalier, Serge Gamelin, secrétaire-financier, Marcel Dansereau, secrétaire-trésorier, Georges Pizuz, Antoine Lemoine et Jean-Paul Vallée, syndics. Publicité: Yves Tremblay, Journal Echo; Yves Tremblay, Bingo du jeudi; Serge Gamelin, Bingo du dimanche; Antoine Lemoine, Quilles; Charles-Edouard Bérard, Cinéma; Claude McKinnon, Féminin; Gaston Beaulieu, Charité; Julien Vandal, Culturel; Pierre Laforest, Bâtisse; Charles-Edouard Bérard, Intendance; Julien Paul, Journée Colombienne; Serge Gamelin, Licence; Pierre Laforest, Distributrices automatiques; Paul Parenteau, Paris Bernard Emond, Malades; Gaston Beaulieu, Récréation et sport; Jean-René Capistran, Recrutement; Serge Gamelin, Salles; Marcel Dansereau, Restaurant; Claude McKinnon, Soirées dansantes; Bernard Emond, Club social; Pierre Laforest, Soirée du Nouvel An; Bernard Emond, Dépouillement de l'Arbre de Noël; Antoine Lemoine.

Les membres du comité des terrains de jeux de la ville de Sorel ont participé samedi avant-midi à une autre assemblée destinée à la préparation du programme des terrains de jeux pour l'été 1970. Au cours de cette réunion, qui était présidée par M. Bernard Turcotte, directeur du Service de la récréation et des parcs, les participants ont étudié le projet d'ouvrir l'an prochain dans la ville de Sorel deux terrains de jeux au lieu de quatre. Le comité des terrains de jeux doit présenter un rapport à cet effet à la mi-janvier au conseil municipal de Sorel.

Faits et méfaits

Accusé de fraude

Roger L'Espérance, accusé d'avoir fraudé la compagnie Irving Oil d'une somme de \$564.02, entre le 1er septembre et le 1er octobre 1968... subira son procès aux Sessions de Trois-Rivières, le 16 février prochain.

Intercepté en possession d'un revolver

Il avait conduit son automobile alors que son permis était encore sous le coup d'une suspension. Lorsque les agents de Trois-Rivières-Ouest l'ont intercepté, il avait sur sa personne un revolver de calibre .32, sans permis également... Pour ces deux offenses, Adrien Boucher a dû payer une amende globale de \$200 en Cour des Sessions.

Un cultivateur et un hachoir automatique

Un cultivateur de Batiscan, pris en défaut de posséder un hachoir automatique pour le tabac, s'est vu confisquer cet appareil en plus de verser une amende de \$25. Somme toute, il avait enfreint la loi d'Accises du Canada...

On se dégrise comme on peut!

Certains buveurs d'une certaine taverne située sur le boulevard Normand dans notre ville, ont trouvé un moyen nouveau de se dégriser avant de rentrer au bercail. Sortant en groupe de leur sanctuaire, ils s'en prennent comme des fous aux clôtures et arbustes de parterre qu'ils cassent et jettent sur le trottoir. Heureusement pour leur femme qu'ils passent leur rage en dehors du foyer familial car on peut s'imaginer qu'ils s'en prendraient alors à leurs meubles et plantes de maison. La solution qu'ils ont ainsi adoptée ne semble pas plaire cependant aux voisins de la dite taverne.

Suggestion d'un joli cadeau à l'occasion des Fêtes!



Il est facile de faire de jolies choses avec la machine à tricoter. Elle est pratique et peut confectionner de magnifiques cadeaux à offrir.

MAURICE PROVENCHER
219, boul. ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE
375-3816

Amendements à la charte municipale

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Le conseil municipal de la ville de Trois-Rivières présentera un projet d'amendements à la charte à la prochaine session qui devrait s'ouvrir en février 1970, à moins que le chef du gouvernement de l'Union nationale ne décide d'en appeler au peuple avant le printemps prochain, ou la mi-été.

Alors que le conseil municipal tenait sa première séance d'étude du budget et qu'il consacrait les premières heures de l'après-midi d'hier à épuiser les questions inscrites à l'ordre du jour régulier, il a été suggéré de soumettre un projet d'amendements à la charte, dès l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale, ce qui devrait coïncider avec le début de février 1970.

Une résolution a d'ailleurs été

passée en assemblée publique hier soir, à ce sujet.

Les principaux sujets du projet de bill sont a) certaines pensions de retraite à des employés invalides de 70 ans et plus, mais n'ayant pas atteint 25 années de service; b) la normalisation du taux de taxation foncière dans le secteur St-Michel annexé à la ville de Trois-Rivières en 1962; c) un régime de pensions de retraite contributif pour les fonctionnaires et aux employés des divers services municipaux; à la suggestion du conseiller Léo Pidgeon; d) sûrement quelque projet relativement à la non-taxation de la machinerie industrielle dans le contexte de la contestation de la Commission scolaire; e) d'autres réformes et initiatives relatives à la zone industrielle no 2; f) l'accroissement de la pension aux conseillers municipaux et une foule d'autres questions.

Le chef du Contentieux mun-

icipal a été chargé de préparer un projet d'amendements à la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos villes ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipales, à la suggestion du sous-

Plus de 200 invités au déjeuner de la prière au Café du Parlement

TROIS-RIVIERES (C.H.) — La présence de l'honorable Maurice Bellemare au deuxième déjeuner annuel des chefs de file du Québec, servi aujourd'hui au Café du Parlement de la capitale provinciale, est plus que douteuse.

Comme on le sait, en effet, le ministre du Travail et député unioniste de Champlain est l'organisateur de ce déjeuner qui réunira plus de 200 hommes d'affaires et politiciens du Québec. M. Bellemare devait présider le repas en compagnie de M. Paul Zimmerman, président de "Readers Digest" du Canada.

A cette occasion, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec et M. Jean Lesage, chef de l'opposition, liront des passages de la Bible. Le premier ministre de l'Alber-

ta l'honorable H. E. Strom ainsi que l'honorable Paul Hellyer adresseront également la parole tandis que le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorion prononcera le discours de circonstance. Le lieutenant-gouverneur du Québec Son Excellence Hugues Lapointe et le maire Gilles Lamontagne de Québec seront parmi les orateurs invités.

Ces déjeuners de la prière s'inscrivent dans le mouvement mondial visant à donner au monde une direction qui tient compte des valeurs spirituelles. Des déjeuners semblables ont lieu à Washington, à Ottawa, à Londres et à Paris. Le printemps dernier, le premier ministre Trudeau, avait eu un passage de l'Évangile au déjeuner de la prière dans la capitale fédérale.

\$100 d'amende et suspension de son permis pour conduite dangereuse

TROIS-RIVIERES (JPA) — Quelle que soit la sentence... les torts sont irréparables! Quand même, je démontrerais une extrême sévérité... les gens vont continuer à le faire! Suivait ces deux remarques du juge Maurice Langlois, la sentence suivante: cent dollars d'amende et permis de conduire suspendu pour six mois! L'accusation à l'origine de tout: conduite dangereuse démontrée et avouée par un cultivateur de Champlain, Fernand Charpentier.

Au mois de novembre 1968, l'accusé revenait de Deschambault. Il se dirigeait vers Champlain. Dans la direction opposée, venait l'agent Falardeau de la SQ, détachement de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le policier retournait aux locaux de la Sûreté...

A proximité de Champlain, Fernand Charpentier, qui suivait un camion, décida de le dépasser. Ce qu'il fit, même si une double ligne blanche défendait ce geste dangereux. L'inévitable se produisit: collision frontale... perte de vie! Celle de l'agent Falardeau!

De son côté le conducteur fautif ne passa pas moins de 46

Nominations au CEGEP

QUEBEC — M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du conseil exécutif et ministre de l'Éducation, annonce la nomination de trois nouveaux membres au Collège d'Enseignement, général et professionnel de Trois-Rivières.

M. Gaëtan Boucher y représentera les professeurs en remplacement de M. Jacques Lemire, pour la durée non écoulée du mandat de celui-ci soit jusqu'au 12 décembre 1969.

M. Pierre Héroux et Jean-Guy Moreau représenteront les étudiants du CEGEP de Trois-Rivières en remplacement de MM. Raymond Gervais et Roger Yergeau respectivement pour la durée non écoulée du mandat de ceux-ci, soit jusqu'au 12 décembre 1969.

Le chef du Contentieux mun-

icipal a été chargé de préparer un projet d'amendements à la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos villes ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipales, à la suggestion du sous-

Le chef du Contentieux mun-

icipal a été chargé de préparer un projet d'amendements à la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos villes ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipales, à la suggestion du sous-

Le chef du Contentieux mun-

icipal a été chargé de préparer un projet d'amendements à la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos villes ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipales, à la suggestion du sous-

Le chef du Contentieux mun-

icipal a été chargé de préparer un projet d'amendements à la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos villes ont dû retirer leur bill de ministre des Affaires municipales, à la suggestion du sous-

Le chef du Contentieux mun-

Trois-Rivières veut revenir à la charge au début de 1970



Rodolphe Loranger propriétaire

À l'occasion de Noël... Offrez à votre famille un cadeau inoubliable... Un TV Couleur ou un Stéréo:

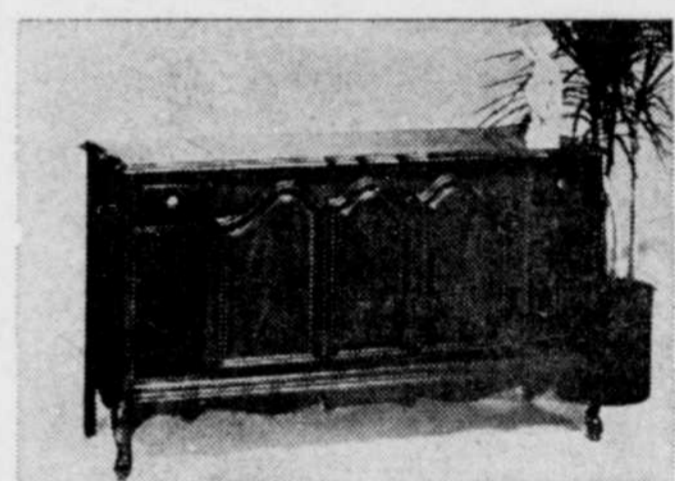


ELECTROHOME



PLAN DE GARANTIE DE 6 ANS SUR LA LAMPE-ÉCRAN COULEUR

VOICI D'AUTRES SUGGESTIONS: Lessiveuses, sècheuses, réfrigérateurs, cuisinières, magnétophones, bahuts, fauteuils, coffres de cèdre, etc., etc.



STÉRÉO ELECTROHOME AUCUN COMPTANT

1er versement en janvier '70 Aussi peu que \$2.99 par semaine

GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

Loranger Electrique

93-97, FUSEY — CAP-DE-LA-MADELEINE

Offre de Noël Smith-Corona



Achetez ceci...

Et vous obtenez cette caméra miniature Minolta 16PS pour

Seulement \$895



Hâtez-vous, le temps de cette offre est limité. Cette machine électrique permet d'écrire rapidement et avec netteté. Elle aide l'étudiant à faire son travail plus rapidement afin de consacrer plus de temps à l'étude... ce qui est particulièrement profitable. Et pour vous-même... la magnifique Minolta miniature. Une caméra de haute précision qui tient dans la paume de la main. Vous pouvez encore l'offrir à quelqu'un qui vous est cher... Y a-t-il un moyen plus sûr d'ajouter au plaisir des Fêtes? Cette offre est limitée à la capacité de production du fabricant. Alors, profitez-en sans tarder.

LIBRAIRIE
CADEAUX DE DISTINCTION
P.V. Ayotte
LIBRAIRIE - IMPRIMERIE
1465, Notre-Dame
Trois-Rivières
376-2538

Molson vous offre un joyeux choix



Cette brochure de 32 pages, intitulée "On s'amuse dans l'temps des Fêtes", vous est offerte gratis chez l'épicier où vous achetez votre bière. Elle est remplie de recettes et de conseils pour vos réceptions.





Séance des plus calmes au conseil municipal

JOLIETTE (C.V.) — La crainte est le commencement de la sagesse et la sagesse, dans le présent cas nécessitant de garder le plus grand des silences sur l'affaire "Donat Malo". Chacun des membres du conseil de ville a donc été très sage et le conseiller Malo, par esprit de crainte peut-être, a préféré passer outre aux remarques qu'il devait faire au cours de l'assemblée des membres du conseil de ville, hier soir.

C'est devant une assistance pour une fois plus nombreuse qu'à l'accoutumée que les conseillers municipaux ont tenu leur assemblée. Pour une des rares fois également, ils ont réussi à passer à travers l'ordre du jour dans un temps relativement court. En effet, vers les 10h. 30, hier soir, les 34 items formant l'ordre du jour avaient été étudiés, de sorte que l'assemblée a pu être adjournée au 15 décembre.

François Héту domine chez les compteurs juvéniles

JOLIETTE (P.G.) — François Héту joueur du club des Jets de Notre-Dame de Lourdes occupe toujours la première position chez les compteurs de la ligue Lanauadière juvénile inter-cités "A" du président Joseph Thibault. Mais leur position est en danger car trois joueurs ne sont qu'à un seul point de la première position. Il s'agit de René Pauzé et André Boulard du club St-Jacques et de Jean Guilbault du club Joliette qui totalisent tous 16 points soit un seul de moins que Héту.

André Boulard est le meilleur fabricant de jeu avec un total de 12 assistances à date. Je an Guilbault est le deuxième dans ce domaine avec 9 assistances.

Voici les meilleurs compteurs de la Ligue Inter-Cités.

Juveniles	Equipes	Ass Tot
F. Héту	Lourdes	14 3 17
R. Pauzé	St-Jacques	12 4 16
J. Guilbault	Jol.	7 9 16
A. Boulard	St-Jac.	4 12 16
J.N. Deroisin	St-Tho.	7 6 13
R. St-Martin	Laval.	6 7 13
C. Ehier	Jol.	5 7 12
A. Perreault	St-Jac.	6 3 11
S. Ricard	Jol.	3 8 11
R. Lacroix	Lourdes	5 3 10
D. Laporte	Lourdes	5 5 10

Héту est toujours le meilleur compteur de buts avec un total de 14 et dans ce domaine, seul René Pauzé est près de lui avec 12 buts soit deux de moins que le meneur.

Inauguration de la nouvelle voie

Cinq ministres sont attendus à Joliette

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Le ministre de la voirie, l'honorable Fernand J. Lafontaine, sera de passage, en fin de semaine prochaine, à Joliette, alors qu'il inaugure

de la justice, Masse, des Affaires intergouvernementales, Allard, des Richesses naturelles et Loubier, du Tourisme, de la chasse et de la pêche.

Ces derniers seront entourés du député de Frontenac, M. Fernand Grenier, du représentant du comté de Saint-Jacques, M. Jean Cournoyer, de celui de Vaudreuil-Soulanges, M. Eddy Béliveau, du député de Sainte-Marie, M. Jean-Jacques Croteau et tout naturellement de M. Pierre Roy, député de Joliette.

Le sous-ministre-adjoint à la Voirie, M. Eddy Monette, de même que M. Henri Perron, directeur de la planification seront également de la partie.

La population s'attendait certes à une forte représentation de personnalités politiques mais sûrement pas en aussi grand nombre.

On se rappelle qu'un informateur nous avait déclaré, il y a quelques semaines, qu'une forte délégation se rendrait à l'inauguration de cette nouvelle voie, mais il n'avait pas précisé les noms.

Par la suite, les automo-

bilistes pourront emprunter quotidiennement la nouvelle voie qui a été parachevée au cours des derniers mois. L'inauguration de cette voie devrait apporter des conséquences directes sur la circulation



Pierre Roy

dans les rues de la cité joliettaise.

Le ministre Lafontaine et ses collègues se rendront donc au nouveau

carrefour, vendredi après-midi. Il est situé dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies, sur la route numéro 48.

Par la suite, les membres de l'Union nationale se rendront à une partie d'huitres en l'honneur du député actuel, M. Pierre Roy. On s'attend à y rencontrer les personnes les plus influentes de l'organisation de l'Union nationale pour le comté de Joliette.

Un secrétaire

Le député unioniste a profité de la circonstance pour annoncer la nomination de M. Jacques Messier, au titre de secrétaire. Il occupera ses fonctions au bureau de M. Roy, sur la rue Gauthier-Sud.

M. Michel Ferland, ancien secrétaire de M. Roy, demeure toujours secrétaire de Joliette et président de la section des Jeunes unionistes.

M. Roger Cloutier nommé commissaire industriel

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — L'actuel président du CEGEP de Joliette, M. Roger Cloutier, a été nommé commissaire industriel régional pour les comtés de Joliette, Berthier Maskinongé.

C'est en effet la nouvelle que communiquait, hier, le Ministère de l'industrie et du commerce de la province de Québec, par la voix du député de Joliette à l'Assemblée Nationale, M. Pierre Roy.

M. Cloutier exercera ses fonctions en étroite colla-



(Photo Léon Savard)

M. ROGER CLOUTIER A ÉTÉ NOMMÉ commissaire industriel régional, a-t-on appris, hier, au cours d'une conférence de presse, présidée par le député du comté de Joliette à l'Assemblée nationale. Le territoire desservi par M. Cloutier couvre les comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé.

horation avec le commissaire industriel de la cité de Joliette, M. Roch Malo.

Le député de Joliette a mentionné que M. Cloutier avait oeuvré beaucoup pour la promotion industrielle de la cité de Joliette alors qu'il siégeait à la table du conseil municipal.

La fonction de M. Cloutier sera considérée comme très importante, puisque la région de Joliette doit se développer industriellement. Bon nombre de conseils municipaux ainsi que d'organisations réclamaient depuis plusieurs mois la nomination d'un commissaire industriel régional.

Puisque la fonction de M. Cloutier doit se développer parallèlement avec celle du commissaire de la ville de Joliette, tous les deux occuperont un bureau, au centre de la ville, à un endroit qui n'est pas encore déterminé.

La rumeur circulait depuis le moment où nous en avions parlé dans notre chronique "En furetant dans Joliette" et elle s'est enfin finalement concrétisée.

En furetant dans Joliette

- Nous remercions le conseiller Lionel Coust de nous avoir souligné sa présence lors de la désormais célèbre assemblée du 24 novembre, j'avais, par mégarde, indiqué que M. Coust était absent lors de cette assemblée et c'était une erreur de ma part. Cet esprit d'absentéisme que l'on retrouve au sein de l'assemblée nationale n'est heureusement pas un défaut des membres de notre conseil de ville.
- Le service social de Joliette a pris connaissance des notes sténographiques prises lors du procès de Mme Gisèle Faust relativement à des propos qui furent tenus lors des représentations des procureurs. Nous espérons connaître le résultat de leur étude afin de savoir quelle est la personne qui a mal interprété des propos (voir article du 29 novembre dernier).
- Quelles sont les heureuses personnes qui, dans quel temps, auront le plaisir de se faire soigner par Mlle Louise Gault, une gentille personne que nous avons rencontrée dernièrement? Celle-ci nous indiquait qu'elle désirait devenir infirmière et nous lui souhaitons bonne chance dans ses études.
- Il appert qu'un parti politique municipal serait en voie de formation. Du moins c'est la rumeur qui circule. Des précisions nous seront apportées d'ici quelque temps.

Pierre Roy appuie les agriculteurs du comté

JOLIETTE (C.V.) — Au cours d'une importante conférence de nouvelles, hier matin, le député du comté de Joliette, M. Pierre Roy, a accordé publiquement son aide aux dizaines d'agriculteurs qui sont actuellement dans une mauvaise situation par suite de la mauvaise température.

M. Roy a révélé que les producteurs de pommes de terre de même que ceux du tabac avaient été gravement affectés par la mauvaise température,

soit le gel hâtif et la pluie abondante.

Le député unioniste a révélé que trois agronomes s'étaient rendus sur les lieux afin d'étudier la tragique situation. Ces producteurs ont demandé l'aide du gouvernement puisque leurs récoltes ne sont pas assurables et que conséquemment, ils perdent une importante source de revenus.

Le député de Joliette a dit qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour parer à la situation.

Roch Lasalle poursuit ses démarches au Parlement

JOLIETTE (C.V.) — Le député de Joliette à la Chambre des communes, M. Roch Lasalle, s'est assuré l'appui des membres du comité responsable des politiques de la Commission canadienne du lait qui sont disposés à entreprendre les démarches nécessaires pour forcer le gouvernement à accepter un débat d'urgence sur la question laitière.

On se souvient que la semaine dernière, le représentant de Joliette recevait un mémoire traitant du sujet, il lui était présenté par l'Association des producteurs de lait ainsi que de la Fédération de l'UCC pour le comté de Joliette. Au cours d'une rencontre, on avait demandé à M. Lasalle de les appuyer dans leurs revendications. Dès mercredi dernier, le député de Joliette rencontrait le comité responsable des politiques de la Commission canadienne du lait.

Le comité de l'agriculture du parti Progressiste conservateur

est présidé par M. Harold Danforth, député de l'Ontario.

Au cours de la même assemblée, les membres du comité se sont attaqués aux problèmes des producteurs de tabac. Le député de Joliette assure "qu'il s'est fait un devoir de proposer une attaque collective ayant pour objectif d'obliger le gouvernement de M. Trudeau à cesser d'inquiéter tant l'industrie du tabac que les producteurs eux-mêmes".

La compagnie Bastos, de Louiseville

Un investissement français en Mauricie

JOLIETTE (C.V.) La compagnie Bastos, de Louiseville, est réellement un investissement français qui contribue au

développement économique de la Mauricie.

Ce développement atteint même la région de Lanauadière et principalement celle de Joliette, que M. René Oregon, président de la compagnie, qualifie de "Capitale du tabac au Québec".

Cette compagnie est en opération à Louiseville depuis deux ans et demi. M. Oregon, qui parle devant les membres du club Kiwanis, a indiqué que cette compagnie possédait des usines en Afrique, en Asie, en Corée, en Belgique et au Canada.

Elle est née de la conjugaison des capitaux de Bastos France (majoritaire) et de la Régie Française des Tabacs (monopole français), dont les Gitanes et les Gauloises étaient exportées depuis bientôt 20 ans au Canada.

Cette usine de Louiseville, d'une superficie de 30 000 pieds carrés est extrêmement moderne et bien équipée. L'investisse-

ment représente \$2,500,000 et 35 personnes y travaillent, dont deux seulement sont d'origine française, les autres étant des Canadiens.

Les tabacs noirs (gitanes et Gauloises) sont actuellement importés mais des essais de cultures sont réalisés depuis 3 récoltes avec des plantiers de la région de Joliette.

Ces derniers produisent cependant une très forte quantité de tabacs jaunes à partir desquels on crée la cigarette "Mannie".

M. Oregon a mentionné que sa compagnie avait servi d'intermédiaire à M. Frank Jones pour exporter pour la première fois, 100,000 livres de tabacs jaunes de Joliette à destination de la Cameron où se trouve l'une de leurs filiales. C'est donc dire que cette compagnie contribue énormément au développement économique de la région de Joliette.



(Photo Léon Savard)

M. RENE ORENGE, de la compagnie Bastos du Canada était le conférencier invité lors du dernier dîner des membres du

club Kiwanis. Il est photographié en compagnie du président, M. Robert Thibault.



par Michel ROCHON

- Les conditions de ski au centre Gay-Rocks, sont tout à fait excellentes. Dimanche nous avons skié à Saint-Jovite et là-bas il y a beaucoup plus de neige qu'ici.
- Jules Desrochers demeure un mordu du ski, il s'est rendu, hier, dans les Laurentides pour chasser les skis. Inutile de dire qu'il fut enchanté de sa journée.
- Plusieurs patinoires extérieures ont fait leur apparition depuis la venue des premiers froids. Les jeunes qui trouvent qu'il n'y a pas beaucoup de périodes de patinage à l'aréna pourront toujours pratiquer leur sport favori dehors.
- Lorrain Mirault de Rawdon se promet bien de skier cet hiver. Lorrain nous parlait du nouveau centre de ski qu'il y aura à Rawdon. Ce centre devrait être excellent pour les skieurs de la région de Joliette.
- Vous savez, ce nouveau centre de ski offrira un "T-Bar" et un "Télé-siège double".
- N'oubliez pas, ce soir deux joutes de la ligue Laurentide Junior seront présentées à l'aréna de Joliette.
- L'équipe de Claude Kid Nadeau a continué sa série de victoires dans la ligue Laurentide junior en triomphant des Trois de l'Assomption 2 à 0.
- Même si l'équipe de Crabtree est en troisième position du circuit Charette, c'est toujours Michel Dubais de cette équipe qui est en première position des compteurs avec 28 points.

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette
10:00 a.m.: Ecole St-Pierre.
1:30 p.m.: Patinage pour adultes et jeunes enfants.
4:00 p.m.: Ecole anglaise.
5:00 p.m.: Christ-Roi vs Ste-Thérèse Moustique.
6:00 p.m.: Ste-Thérèse vs St-Pierre Pee Wee.
7:30 p.m.: Ligue Laurentide Junior: Crabtree vs CEGEP de Joliette.
9:00 p.m.: L'Assomption vs Repentigny.
11:30 p.m.: Les professeurs.
12:30 p.m.: Firestone.

Bibliothèque adulte:
9:00 à 12:00 a.m.:
1:00 à 6:00 p.m.
7:30 à 9:30 p.m.

Bibliothèque enfants:
4:00 à 6:00 p.m.

Centre de Loisirs du CEGEP de Joliette:
7:30 p.m.: Cours de danse par Gisèle et Yves.
7:30 p.m.: Cours de gymnastique pour dames par Mme Henri.

Piscine du CEGEP de Joliette:
7:00 p.m. Cours de natation pour adultes. Admission \$1.00.
8:00 p.m.: Bain public. Admission \$0.35.

Centre de loisirs Barthélemy-Joliette:
7:00 à 11:00 p.m.: Tennis intérieur. Ballon volant, Ping-Pong, Gymnastique, Trapline. Admission: Adulte \$0.50, Étudiants: \$0.25. Cartes de membres adulte: \$5.00, étudiants: \$2.00.

Vers un débat d'urgence sur la constitution

JOLIETTE (C.V.) — La demande, faite par le député du comté de Joliette à la Chambre des communes réclamant un débat d'urgence sur la place du Québec au sein de la Confédération, semble poursuivre son chemin.

En effet, en consultant le journal des débats, on remarque que deux jours après l'allocation de M. Lasalle en réponse au discours du Trône, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, annonçait qu'il songerait sérieusement à former un comité parlementaire sur les questions constitutionnelles.

Une semaine plus tard, le député de Joliette revenait à l'attaque en demandant au premier ministre, à la suite de cette nouvelle, si un tel projet serait réalisé au cours de cette même session. Le premier ministre lui avait alors répondu qu'il devait, au préalable, rencontrer tous les chefs de parti pour en discuter avec eux.

Le fait s'est encore concrétisé davantage, quelques jours plus tard, alors que le député de Joliette demandait au premier ministre si la création du comité sur les questions constitutionnelles allait être discutée à la conférence fédérale-provinciale de décembre et quand M. Trudeau pourrait-il faire connaître l'ordre du jour de cette conférence.

Monsieur Trudeau lui a donné cette réponse: "M. le président, cette question ne sera pas discutée à la conférence même, parce que, évidemment, elle relève uniquement du Parlement fédéral. Toutefois, comme je l'ai déjà indiqué à la Chambre, nous espérons que les discussions entre les leaders parlementaires des divers partis nous permettront de décider du moment d'établir ce comité".

Le député de Joliette se réjouit fortement de la tournure que prend cette idée qui profitera, dit-il, à la population du Québec et du Canada.

Faits et méfaits

Accusé de fraude

• Roger l'Espérance, accusé d'avoir fraudé la compagnie Irving Oil d'une somme de \$564.02, entre le 1er septembre et le 1er octobre 1968... subira son procès aux Sessions de Trois-Rivières, le 16 février prochain.

Intercepté en possession d'un revolver

• Il avait conduit son automobile alors que son permis était encore sous le coup d'une suspension. Lorsque les agents de Trois-Rivières-Ouest l'ont intercepté, il avait sur sa personne un revolver de calibre .32, sans permis également... Pour ces deux offenses, Adrien Boucher a dû payer une amende globale de \$200 en Cour des Sessions.

Un cultivateur et un hachoir automatique

• Un cultivateur de Batiscan, pris en défaut de posséder un hachoir automatique pour le tabac, s'est vu confisquer cet appareil en plus de verser une amende de \$25. Somme toute, il avait enfreint la loi d'Accises du Canada...

On se dégrise comme on peut!

• Certains buveurs d'une certaine taverne située sur le boulevard Normand dans notre ville, ont trouvé un moyen nouveau de se dégriser avant de rentrer au bercail. Sortant en groupe de leur sanctuaire, ils s'en prennent comme des fous aux clôtures et arbustes de porcelaine qu'ils cassent et jettent sur le trottoir. Heureusement pour leur femme qu'ils passent leur rage en dehors du foyer familial car on peut s'imaginer qu'ils s'en prendraient alors à leurs meubles et plantes de maison. La solution qu'ils ont ainsi adoptée ne semble pas plaire cependant aux voisins de la dite taverne.

Amendements à la charte municipale

Trois-Rivières veut revenir à la charge au début de 1970

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Le conseil municipal de la ville de Trois-Rivières présentera un projet d'amendements à la charte à la prochaine session qui devrait s'ouvrir en février 1970, à moins que le chef du gouvernement de l'Union nationale ne décide d'en appeler au peuple avant le printemps prochain, ou la mi-été.

Alors que le conseil municipal tenait sa première séance d'étude du budget et qu'il consacrait les premières heures de l'avant-midi d'hier à épuiser les questions inscrites à l'ordre du jour régulier, il a été suggéré de soumettre un projet d'amendements à la charte dès l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale, ce qui devrait coïncider avec le début de février 1970.

Une résolution a d'ailleurs été

passée en assemblée publique hier soir, à ce sujet.

Les principaux sujets du projet de bill sont a) certaines pensions de retraite à des employés invalides de 70 ans et plus, mais n'ayant pas atteint 25 années de service; b) la normalisation du taux de taxation foncière dans le secteur St-Michel annexé à la ville de Trois-Rivières en 1962; c) un régime de pensions de retraite contributive pour les fonctionnaires et aux employés des divers services municipaux; à la suggestion du conseiller Léo Pigeon; d) - sil-remment quelque projet relatif-vement à la non-taxation de la machinerie industrielle dans le contexte de la contestation de la Commission scolaire; e) d'autres réformes et initiatives relatives à la zone industrielle no 2; f) l'accroissement de la pension aux conseillers municipaux et une foule d'autres questions. Le chef du Contentieux muni-

cipal a été chargé de préparer charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos 1969, à la suggestion du sous-les. ministre des Affaires municipa-

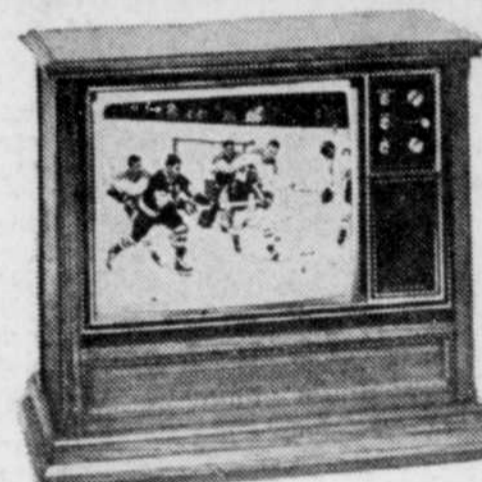


Rodolphe Loranger propriétaire

**À l'occasion de Noël...
Offrez à votre famille un cadeau inoubliable...
Un TV Couleur ou un Stéréo:**

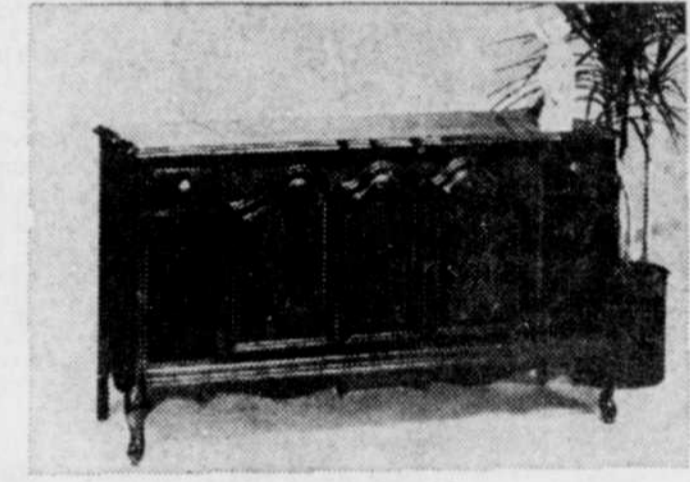


ELECTROHOME



PLAN DE GARANTIE DE 6 ANS SUR LA LAMPE-ÉCRAN COULEUR

VOICI D'AUTRES SUGGESTIONS: Lessiveuses, sécheuses, réfrigérateurs, cuisinières, magnétophones, bahuts, fauteuils, coffres de cèdre, etc., etc.



STÉRÉO ÉLECTROHOME

AUCUN COMPTANT

1er versement en janvier '70 Aussi peu que \$2.99 par semaine

GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

Loranger Electrique

93-97, FUSEY — CAP-DE-LA-MADELEINE

Plus de 200 invités au déjeuner de la prière au Café du Parlement

TROIS-RIVIERES (C.H.) — La présence de l'honorable Maurice Bellemare au deuxième déjeuner annuel des chefs de file du Québec, servi aujourd'hui au Café du Parlement de la capitale provinciale, est plus que douteuse.

Comme on le sait, en effet, le ministre du Travail et député unioniste de Champlain, est l'organisateur de ce déjeuner qui réunira plus de 200 hommes d'affaires et politiciens du Québec. M. Bellemare devait présider le repas en compagnie de M. Paul Zimmerman, président de "Readers Digest" du Canada.

A cette occasion, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec et M. Jean Lesage, chef de l'opposition, liront des passages de la Bible. Le premier ministre de l'Alber-

ta l'honorable H. E. Strom ainsi que l'honorable Paul Hellyer adresseront également la parole tandis que le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorion prononcera le discours de circonstance. Le lieutenant-gouverneur du Québec Son Excellence Hugues Lapointe et le maire Gilles Lamontagne de Québec seront parmi les orateurs invités.

Ces déjeuners de la prière s'inscrivent dans le mouvement mondial visant à donner au monde une direction qui tient compte des valeurs spirituelles. Des déjeuners semblables ont lieu à Washington, à Ottawa, à Londres et à Paris. Le printemps dernier, le premier ministre Trudeau, avait lu un passage de l'Évangile au déjeuner de la prière dans la capitale fédérale.

\$100 d'amende et suspension de son permis pour conduite dangereuse

TROIS-RIVIERES (JPA) — Quelle que soit la sentence... les torts sont irréparables! Quand même, je démontrerais une extrême sévérité... les gens vont continuer à le faire! Suivant ces deux remarques du juge Maurice Langlois, la sentence suivante: cent dollars d'amende et permis de conduire suspendu pour six mois! L'accusation à l'origine de tout: conduite dangereuse démontrée et avouée par un cultivateur de Champlain, Fernand Charpentier.

Au mois de novembre 1968, l'accusé revenait de Deschambault. Il se dirigeait vers Champlain. Dans la direction opposée, venait l'agent Falardeau de la SQ, détachement de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le policier retournait aux locaux de la Sûreté...

A proximité de Champlain, Fernand Charpentier, qui suivait un camion, décida de le dépasser. Ce qu'il fit, même si une double ligne blanche défendait ce geste dangereux. L'inévitable se produisit: collision frontale... perte de vie! Celle de l'agent Falardeau!

De son côté le conducteur fautif ne passa pas moins de 46

Nominations au CEGEP

QUEBEC — M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du conseil exécutif et ministre de l'Éducation, annonce la nomination de trois nouveaux membres au Collège d'Enseignement, général et professionnel de Trois-Rivières.

M. Gaëtan Boucher y représentera les professeurs en remplacement de M. Jacques Lenoir, pour la durée non écoulée du mandat de celui-ci soit jusqu'au 12 décembre 1969.

M. Pierre Héroux et Jean-Guy Moreau représenteront les étudiants du CEGEP de Trois-Rivières en remplacement de MM. Raymond Gervais et Roger Yergesou respectivement pour la durée non écoulée du mandat de ceux-ci, soit jusqu'au 12 décembre 1969.

Suggestion d'un joli cadeau à l'occasion des Fêtes!

Il est facile de faire de jolies choses avec la machine à tricoter. Elle est pratique et peut confectionner de magnifiques cadeaux à offrir.

MAURICE PROVENCHER
219, boul. ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3816

Offre de Noël Smith-Corona

Achetez ceci... Et vous obtenez cette caméra miniature Minolta 16PS pour **Seulement \$895**

Hâtez-vous, le temps de cette offre est limité. Cette machine électrique permet d'écrire rapidement et avec netteté. Elle aide l'étudiant à faire son travail plus rapidement afin de consacrer plus de temps à l'étude... ce qui est particulièrement profitable. Et pour vous-même... la magnifique Minolta miniature. Une caméra de haute précision qui tient dans la paume de la main. Vous pouvez encore l'offrir à quelqu'un qui vous est cher... Y a-t-il un moyen plus sûr d'ajouter au plaisir des Fêtes? Cette offre est limitée à la capacité de production du fabricant. Alors, profitez-en sans tarder.

LIBRAIRIE

CADEAUX DE DISTINCTION

P.V. Ayotte

LIBRAIRIE - IMPRIMERIE

1485, Notre-Dame Trois-Rivières 376-2538

Molson vous offre un joyeux choix

Cette brochure de 32 pages, intitulée "On s'amuse dans l'temps des Fêtes", vous est offerte gratis chez l'épicier où vous achetez votre bière. Elle est remplie de recettes et de conseils pour vos réceptions.

MELLO
 7 h. à 11 h. 30 p.m.
 REPAS COMPLETS ET LEGERS
 SPÉCIALITÉS: Spaghetti italien, charcol steak
 138, FUSEY COUL ROCHAFORT
 CAP DE LA MADÉLÈNE 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, mardi 2 décembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
 214, Des Forges
 TROIS-RIVIÈRES

Comparaisons entre les budgets 1969 et 1970

Révenus	1969	1970 (prévisions)
Taxes foncières	\$3,155,000	\$3,200,000
Taxe d'aqueduc	\$1,150,000	\$1,200,000
Taxe d'affaires	\$ 600,000	\$ 600,000
Taxe de vente	\$1,337,000	\$1,325,000
Exposition	\$ 350,000	\$ 400,000
Collisée	\$ 50,000	\$ 50,000
Vente de terrains	\$ 50,000	\$ 35,000
Parcomètres	\$120,000	\$125,000
Taxe d'amusement	\$ 90,000	\$ 94,000
Licences et permis	\$ 56,000	\$ 60,000
Cour municipale	\$110,000	\$110,000
Marché-aux-dérivés	\$ 54,000	\$ 55,000
Aéroport	\$ 10,000	\$ 10,000
Bibliothèque	\$ 43,000	\$ 50,000
Contribution-aqueduc	\$ 20,000	\$ 20,000
Autogare	\$ 42,000	\$ 60,000
Intérêts du taxes	\$ 40,000	\$ 50,000
Revenus divers	\$ 6,000	\$ 7,000
Stade-Parc Pie 12	\$24,000	\$24,000
Loyers divers	\$ 7,000	\$ 7,000
Location de machinerie	\$31,000	\$35,000
Piscine	\$11,136	\$12,000
Centre culturel	\$12,000	\$12,000
Ile St-Quentin	\$18,168	\$18,000
Virement de surplus	\$125,000	\$35,000
Total	\$7,531,754	\$7,609,000

Dépenses	1969	1970
Service de la dette	\$2,200,000	\$2,250,000
Administration générale	\$ 732,000	\$ 734,000
Police et incendie	\$1,450,000	\$1,500,000
Atelier mécanique	\$ 284,000	\$ 280,000
Travaux publics	\$1,250,000	\$1,150,000
Hygiène et déchets	\$ 380,000	\$ 350,000
Bien-être	\$ 45,500	\$ 10,000
Services récréatifs	\$ 250,000	\$ 330,000
Services communaux	\$ 95,000	\$ 95,000
Exposition	\$ 295,000	\$ 270,000
Commissariat industriel	\$ 20,000	\$ 40,000
Subventions (centre Marcotte)	\$ 35,000	\$ 60,000
Aqueduc	\$ 260,000	\$ 260,000
Total	\$7,496,500	\$7,429,000

Le gérant Lord dépose les prévisions budgétaires

Pas de hausse de la taxe foncière en 1970

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Les prévisions budgétaires de l'année 1970 à Trois-Rivières ne comportent aucune hausse de taxes mais si le besoin s'en fait sentir, il est fort possible que la taxe d'aqueduc soit augmentée légèrement.

C'est du moins ce que prévoit le gérant Roger Lord dans son livre blanc qui a été remis aux conseillers, hier, à l'ouverture de l'étude du budget.

M. Lord demeure très conservateur dans ses chiffres et il maintient le climat d'austérité qui a été instauré, il y a deux ans, dans le but de baisser le plus possible la dette de la cité.

Ces chiffres peuvent évidemment être modifiés considérablement que l'étude du budget en est à ses premières heures mais l'on peut constater que les dépenses seront diminuées de 597,500 l'an prochain, tandis que les revenus seront supérieurs de 77,000.

Le gérant Lord a fixé à 7,429,000 les dépenses budgétaires 1970 alors que les revenus atteindront 7,609,000 à la condition que certains secteurs de l'activité municipale soient plus rentables qu'en 1969.

Il s'attend à ce que la taxe foncière procure au trésor municipal \$3,200,000, en tenant compte d'une hausse de \$3,600,000 de la valeur au rôle d'évaluation et un accroissement de quelque \$50,000 dans les recettes du pari-mutuel. Ce sont évidemment les plus importantes augmentations prévues par le gérant Lord même si d'autres secteurs tels que les parcomètres, l'autogare, la bibliothèque et la vente de terrains sont susceptibles d'enregistrer des hausses dans leurs revenus.

Urgence de nouvelles industries

M. Lord reconnaît que les dépenses diminuent alors que les besoins deviennent plus nombreux et selon lui, le remède serait d'accueillir quelques industries importantes. "C'est vital pour l'économie de la ville car nous passons par une période difficile où il nous faut nécessairement diminuer le service de la dette" a-t-il dit.

Malgré ces "misères budgétaires", le gérant municipal est d'avis que les travaux essentiels seront effectués.

Travaux d'immobilisation

Pour l'année 1970, une somme de \$530,000 a été prévue pour des travaux d'immobilisation mais déjà un montant de \$200,000 a été engagé jusqu'à présent pour l'achat de machinerie (\$120,000), pour l'hôtel de ville et le Centre Culturel (\$40,000) et pour l'achat de terrains (\$40,000).

Les \$330,000 restant disponibles seront utilisés pour la réalisation de travaux que le gérant Lord juge "prioritaires". La vole étagée Père Daniel, \$100,000, l'ouverture de la zone industrielle no 2, \$100,000, le stationnement dans le centre-ville, \$100,000 et la pose de conduits d'aqueduc et d'égouts dans les secteurs résidentiels, \$30,000.

Contributions des compagnies

Pour la deuxième année consécutive, la cité pourra compter sur une généreuse contribution des compagnies qui profitent de l'abolition de la taxe sur la machinerie.

De ces industries, la ville recevra comme subventions, \$1,383,865 et en taxes foncières, \$1,805,753.91.

La Commission scolaire taxera la machinerie

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — La Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières a résolu, hier soir à l'unanimité des commissaires, de faire confectionner son propre rôle d'évaluation et ainsi de taxer les pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi.

La résolution adoptée est la suivante:

Attendu que, dans ledit rôle, tel que reçu des autorités municipales, il n'y a pas d'évaluation quant aux pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi;

Attendu que, sur la liste des biens non immeubles par destination, liste prévue dans

ledit rôle, il n'apparaît pas d'évaluation pour lesdites pièces de machinerie, et ce, malgré demande spécifique à cette fin par la Commission;

Attendu qu'il est du devoir, en telles circonstances, de faire faire, sans délai, l'évaluation desdits biens, et de nommer trois personnes compétentes pour faire cette évaluation;

A ces causes, il est décidé, sur proposition du Dr Guy Boisclair, appuyé par tous les commissaires, ce qui suit: Le rôle d'évaluation pour l'année 1969, tel que reçu des autorités municipales, doit être complété quant à l'évaluation qui n'y apparaît pas, c'est-à-dire quant aux pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi;

A cette fin, MM. Jos Leroux, Robert Beaudry et Jean Picard, de la firme Les Évaluateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc., sont nommés pour procéder, sans délai, à telle évaluation et requis d'agir en conséquence.

Opposition

À la suite de l'adoption de cette résolution, la Chambre de Commerce et la Commission d'expansion économique et industrielle, de Trois-Rivières ont présenté des résolutions reprochant à la Commission scolaire un tel geste.

Une délégation de ces deux organismes s'est présentée à la réunion des commissaires. Après la remise de ces deux dernières résolutions et le refus de la Commission scolaire de rescinder sa résolution de confectionner son propre rôle d'évaluation, le mécontentement des délégués est devenu général. De sorte que les commissaires se sont réunis à huis-clos pour rediscuter la chose affirmant cependant qu'on ne rescinderait pas la résolution.

À leur retour de huis-clos, et devant la demande des délégués de la Chambre de Commerce et de la Commission d'expansion économique d'attendre le jugement de la Cour suprême au sujet du cas de Bromptonville, les commissaires ajoutaient à leur résolution qu'elle serait exécutée après le 31 décembre seulement. Ce qui continue en que-

quel sorte un délai d'attente du jugement.

Le Dr Boisclair a cependant tenu à faire remarquer qu'il existait quelques différences entre le cas de Bromptonville et celui de la Commission scolaire de Trois-Rivières.

Dans le cas de Bromptonville, il s'agit de conseillers qui siègent à la fois au conseil de ville et à la Commission scolaire, ce qui n'est pas le cas de Trois-Rivières.

En fait, la jurisprudence qui pourrait s'établir à la suite du jugement de la Cour suprême dans le cas de Bromptonville ne s'appliquerait pas nécessairement dans le cas de la Commission scolaire de Trois-Rivières. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le Dr Boisclair.

Mandat

Comme les délégués repro-

chaient à la Commission de ne pas sérieusement à l'essor économique et au développement industriel de Trois-Rivières, le Dr Boisclair a répondu que le mandat des commissaires était de voir à dispenser d'abord l'enseignement. "Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous faisons ça. Si nous ne taxons pas l'industrie, nous devons taxer davantage le petit contribuable", a ajouté le président de la Commission scolaire.

Devait suivre une longue discussion, parfois bouleuse, entre les commissaires et les délégués qui, bien que stérile pour l'instant, donnera peut-être des résultats d'ici quelque temps. En effet, la Commission scolaire et les deux organismes présents se rencontreront de nouveau d'ici quelque temps pour essayer de trouver une solution au problème.

Le maire Matteau veut l'unanimité du conseil

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Le directeur de la police n'a pas été nommé hier soir, tout simplement parce que deux conseillers municipaux, qui sont en même temps commissaires de l'Exposition sont absents, assistant au congrès international annuel des expositions à Chicago.

Le maire René Matteau a demandé à nos édiles de faire l'unanimité sur le choix du futur chef de police. Il a déclaré: "Nous devons attendre le retour des deux conseillers actuellement à Chicago. Il serait souhaitable que cette nomination importante fasse l'unanimité des membres du Conseil et je considérerais 'comme très mal-

heureux", que le maire ait à trancher une décision de cette nature, en usant de son vote prépondérant".

Si le conseil se divisait également, on pourrait dire ajouta-t-il que la nomination du nouveau directeur de la police ça été l'affaire — ou la faute, du maire Matteau, suivant que l'on est ou non en faveur du choix fait par nos édiles en cette occasion".

Les conseillers Fernand Gougeon et Antoine Gauthier se sont dits prêts à proposer ou à secondar une motion désignant le directeur de police dès lundi, le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception.

Les conseillers Goneau et Pidgeon s'affrontent

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — L'étude du budget 1970 a été amorcée sur un ton particulièrement violent alors que les conseillers Fernand Goneau et Léo Pidgeon se sont affrontés sur une question qui ne touchait aucunement le budget.

Les allusions de M. Pidgeon à l'effet que son collègue voulait jouer à la politique avec la demande de pension de M. Philippe Sills, ont fait bondir le conseiller Goneau.

Celui-ci est d'avis que M. Sills, un ex-employé de la traverse qui est aujourd'hui invali-

de, méritait une pension de retraite même s'il n'avait pas complété ses 25 ans de service. "On l'a fait pour les autres", a-t-il dit.

M. Goneau s'est emporté subitement pour dire: "N'essayez pas de jouer au plus honnête, M. Pidgeon et je vous averti que je vais vous 'trimmer' au cours des prochains six mois".

Le conseiller Pidgeon a répondu que ces paroles ne l'ennuyaient nullement: "Je vais vous surveiller pendant ces six mois, soyez-en assuré".

L'ingénieur Vézina prépare un rapport sur la pollution à la plage St-Quentin

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Le maire René Matteau a déclaré, hier, qu'il avait demandé à l'ingénieur-conseil J.-Maurice Vézina de présenter un rapport concernant les affirmations des biologistes à l'effet que l'eau de la rivière St-Maurice, face à l'île St-Quentin, était sérieusement polluée.

C'est M. Vézina qui avait recommandé au conseil de ville de Trois-Rivières d'aménager des chambres de chloration aux émissaires d'égouts du boulevard des Chenaux et, selon les conclusions de M. Tony Le Sautour, chimiste attaché au Génie sanitaire du ministère de la Santé, "cette chloration n'a pas donné les résultats attendus".

L'on a en effet relevé dans

l'eau des coliféaux et des streptocoques fécaux, des bactéries que l'on retrouve exclusivement dans l'intestin de l'homme et des vertébrés, mais le conseiller Antoine Gauthier a affirmé que cette pollution peut être également occasionnée par les égouts de la ville du Cap-de-la-Madeleine qui se déversent dans la rivière.

Le gérant Roger Lord a précisé que les prises d'échantillon effectuées par la ville ne concordent pas avec les chiffres des biologistes du gouvernement, probablement parce que les recherches n'avaient pas le même champ d'action.

Quant au conseiller Léo Pidgeon, il a rappelé que les acides provenant des usines de produits chimiques à Shawinigan étaient responsables, en grande partie, de la pollution des eaux.



(Photo Roland Lemire)

LE PRÉSIDENT DE la Commission d'expansion économique et industrielle de Trois-Rivières, M. Jean-Paul Lamy, ainsi que le président de la Chambre de commerce de notre ville, M. Marc Germain, remettent au Dr Guy Boisclair, des copies

de résolution reprochant à la Commission scolaire de vouloir taxer la machinerie industrielle. On voit aussi le trésorier de la Commission scolaire, M. Franck Rochette.

Le port prend de l'expansion

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Le port de Trois-Rivières est en bonne santé. Malgré les hauts cris lancés à l'occasion de négociations entre la "Shipping Federation" et l'Association Internationale des Débardeurs, le Conseil des Ports Nationaux n'hésite pas à dépenser de fortes sommes pour améliorer les installations portuaires ou pour assurer plus de confort aux débardeurs.

Le commerce maritime est excellent à Trois-Rivières, la navigation d'hiver s'annonce excellente et comme preuve de la excellent à Trois-Rivières, le Conseil des Ports Nationaux vient de se lancer dans une forte dépense pour ses vaillants débardeurs.

En effet, M. Théophile Lauzon a annoncé, hier, que le Conseil des Ports Nationaux d'Ottawa venait d'acquiescer le terrain et les installations de la compagnie Ogilvie, située sur la rue Saint-Elisabeth, en bordure du port.

La bâtisse formant deux ailes de 113 et 111 pieds de longueur par une cinquantaine de pieds de largeur subira des améliorations et servira de salle d'attente pour les débardeurs qui auront également à leur disposition des douches et des casiers personnels.

Le Conseil des Ports Nationaux s'est porté acquiescer non seulement de la bâtisse, mais également du vaste terrain de 138 pieds par 116 pieds. L'aménagement des locaux se fera avant la fin de 1970.

Mauvais départ mais arrivée surprenante

Le port de Trois-Rivières a connu un départ très lent en

1969, mais le volume des marchandises à avoir été transportées à la fin de la présente saison de navigation sera supérieur à l'an dernier. Depuis septembre dernier, les sections ont presque continuellement occupées et les débardeurs ne connaissent aucun répit. Ce magnifique bilan de fin d'année sera atteint en dépit d'un arrêt de travail de sept jours des débardeurs.

La navigation d'hiver a connu un succès sans précédent en 1969 et d'après M. Théophile Lauzon, gérant du port, il en sera de même pour les mois de janvier, février et mars 1970.

Les différentes compagnies de navigation possédant des navires polaires c'est-à-dire capables de naviguer à travers les glaces du Saint-Laurent ont fait savoir que leurs bâtiments dont la coque est renforcée s'aventureront dans les eaux du fleuve au cours de la prochaine saison de navigation.

L'an dernier, soixante-deux océaniques et soixante-et-un navires côtiers ont assuré la bonne marche de la navigation d'hiver et on s'attend à un succès aussi retentissant pour 1970.

Les produits les plus en demande sur le marché sont toujours l'amiante et le papier-journal, mais plusieurs autres produits font l'objet des importations et des exportations à une échelle plus réduite cependant.

L'an dernier, une grande surprise s'était manifestée chez les débardeurs lorsqu'un cargo s'est amarré à la section des Élévateurs à Grain, mais cette situation était la suite d'un arrêt de travail qui a paralysé les ports de la côte est des États-Unis.

Le directeur-adjoint Roland Poitras, qui occupe le poste de commandant intérimaire de la force policière et du service municipal des incendies, a mérité six points. La Commission lui a accordé une entrevue qui a duré une heure et demie et il est acquis que c'est l'idée des autorités municipales de le maintenir dans son poste actuel de directeur-adjoint.

Le rapport du comité de sélection municipal qui a choisi les finalistes pour les présenter à la Commission de police de

Quebec dit à l'adresse du président, le juge Alfred Gosselin, et des Commissaires que 17 demandes officielles ont été adressées à la ville et transmises au Comité. Cinq candidatures ont été retenues. Quant aux membres du comité, ils ont procédé individuellement au choix du nouveau directeur, accordant cinq points au premier et un point de moins à chacun des suivants.

Les membres de ce Comité de sélection étaient le maire René Matteau, le gérant René Lord, M. Gustave Boisclair, psychologue, et Me Jean Méthot, chef du Contentieux.

PAR: Réjean Longval, prés. Renald Dumas, prés. Simon Béliveau, prés.

Réunion des travailleurs de la construction

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Une grande assemblée des travailleurs de la construction affiliés à la CSN aura lieu, ce soir, à 8 heures, à l'école St-Paul. Les dirigeants de la CSN, à Trois-Rivières, expliqueront aux travailleurs de l'industrie de la construction le nouveau projet de convention collective de travail préparé d'après chaque projet préparé par les membres de chaque syndicat en assemblées.

Les dirigeants de la CSN ont fondé en un seul projet, tous les projets préparés par les travailleurs de la construction lors d'assemblées. Ce projet de contrat de travail doit être ratifié par l'Assemblée à l'échelon provincial.

AVIS

À TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Nous vous informons que l'industrie de la Construction, dans la région de la Mauricie décret 3136 est maintenant en vigueur depuis le 27 octobre dernier.

- CE DÉCRET CONTIENT:
- Vos salaires et augmentations
 - Vos vacances
 - Votre ancienneté
 - Votre sécurité sociale
 - Vos droits et responsabilité etc. . .

Nous vous invitons donc à une grande Assemblée

D'INFORMATION
 CE SOIR, LE 2 DÉCEMBRE 69
 À 8h. p.m.
 ÉCOLE ST-PAUL
 946, rue St-Paul Trois-Rivières

Lors de cette assemblée, vos représentants CSN vous présenteront un projet de votre future Convention Collective de Travail.

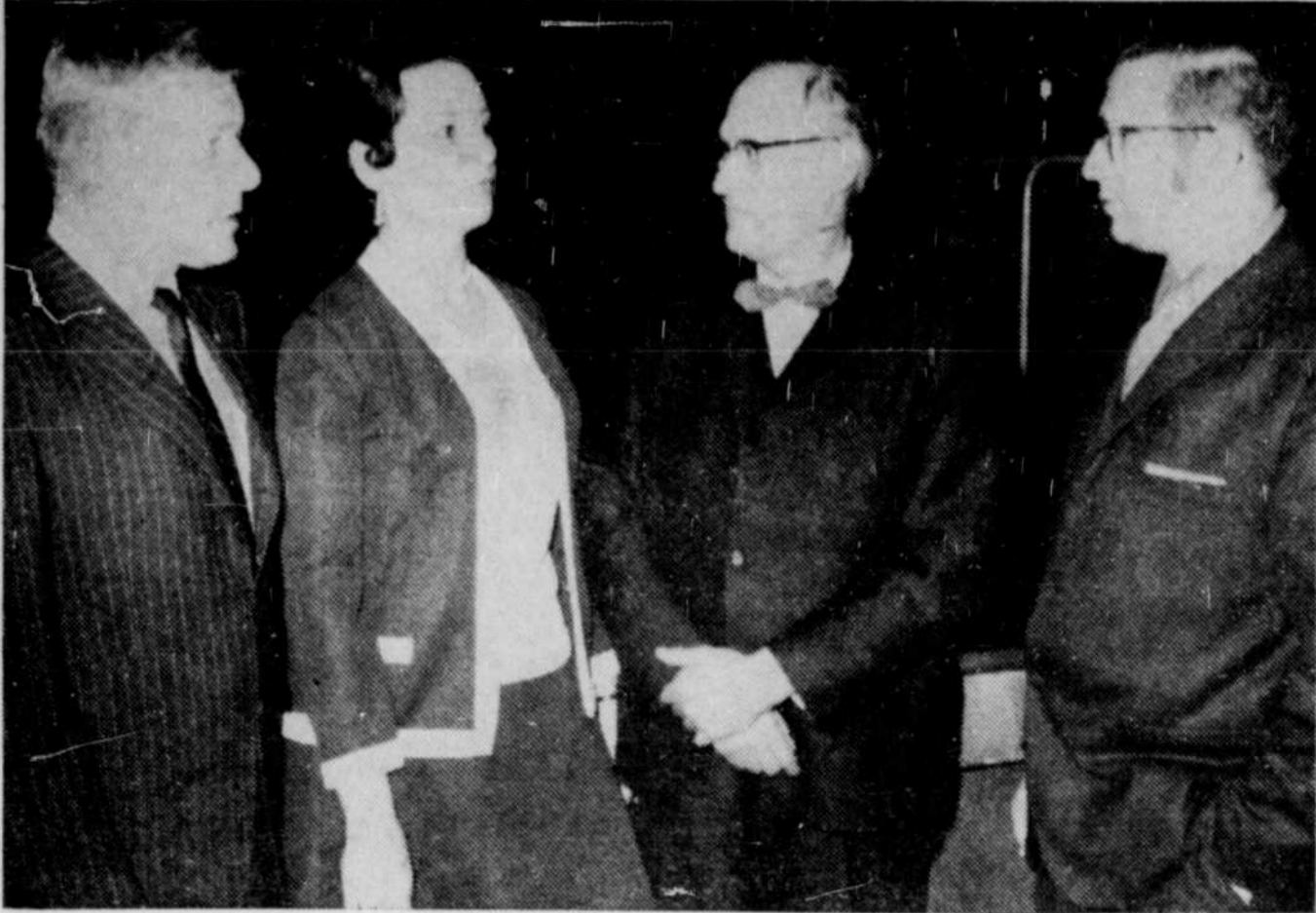
Tout le monde est bienvenu. Que tous se fasse un devoir d'être présents.

LE COMITÉ CONJOINT DE LA CONSTRUCTION DE LA MAURICIE C.S.N.

PAR: Réjean Longval, prés. Renald Dumas, prés. Simon Béliveau, prés.

c'est un secret **polichinelle**

- Une jeune administrateur de l'hôtellerie, bien connu à Trois-Rivières, M. René Berthiaume, a été nommé gérant du Motel Duvernay, à Trois-Rivières-Ouest. Il est entré en fonctions dès lundi. M. Berthiaume administre l'hôtellerie depuis au moins sept ans dans la région, plus précisément à Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et au Cap-de-la-Madeleine.
- Le bruit court que M. Maurice Demontigny, maire de St-Louis de France soit candidat à la convention du Parti Québécois qui aura lieu à la fin de janvier. S'il accepte de briguer les suffrages, le maire Demontigny aurait d'excellentes chances d'être le choix des délégués.
- Lors de l'Assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer tenue à Québec, le Dr Conrad Godin de Trois-Rivières a été nommé vice-président de la division du Québec de la Société canadienne du Cancer, le Dr. Georges Normand également de notre ville, a été nommé président du Comité médical consultatif de la division du Québec de la Société Canadienne du Cancer et Mme Lucien Schagner, de Pierreville a été nommée présidente du Bien-être de la Division du Québec de la Société Canadienne du Cancer.



(Photo LaRé, Nicolet)

M. FRANÇOIS-ALBERT ANGERS, président du Front du Québec français, a donné une conférence-forum devant les membres de la Société nationale des Québécois de Nicolet, ces jours derniers. M. Angers a traité de plusieurs sujets ayant trait à la langue et à l'économie de la province. Il a également parlé de la souveraineté du Québec en plus de faire une brève revue de notre

histoire. Sur la photo, de gauche à droite, M. Guy Hamel, président diocésain de la SNQ de Nicolet, qui a remercié le conférencier; Mlle Henriette Guévin, présidente de la section locale de la SNQ; M. François-Albert Angers, président du Front du Québec français et conférencier; et M. Germain Lampron, directeur de la SNQ de Nicolet qui a présenté le conférencier de marque.

Un mort et cinq blessés au cours de la fin de semaine dans la région

NICOLET (R.L.) — Un mort et cinq blessés, tel est le bilan de deux accidents qui sont survenus au cours de la dernière fin de semaine dans la région de Nicolet.

La victime de l'une des deux collisions a été identifiée comme étant M. Pierre Bergeron, 29 ans, de Daveluyville. Il était le fils de M. Roméo Bergeron. La tragédie a également causé des blessures à trois autres personnes. Il s'agit premièrement du conducteur du véhicule, M. Jean-Louis Marcotte, âgé de 22 ans, de Daveluyville également, ainsi que Mlle Louise Boisvert, de St-Léonard d'Aston, qui est âgée de 22 ans. Cette dernière accompagnait la victime qui a été tuée sur le coup Raymond Desilets, âgé de 19 ans, a aussi subi des blessures.

Toutes ces personnes avaient pris place dans une automobile de marque Chevrolet 1962. Le véhicule, considéré comme une perte totale, circulait sur la route

13, en direction du village de St-Léonard, lorsque soudainement le conducteur a perdu la maîtrise du volant.

L'automobile a glissé sur la chaussée humide avant de heurter la voiture de M. Claude Désilets, âgé de 23 ans, de St-Cyrille, dans le comté de Drummond. Le conducteur avait arrêté son véhicule à un arrêt obligatoire et s'apprêtait à s'engager sur la route 11.

Tous les blessés ont été conduits à l'hôpital Ste-Croix, de Drummondville par les ambulanciers de la maison Lauzière et Fils, de St-Léonard, pendant que le docteur Paul Pépin, mandaté sur les lieux, ordonnait le transport du jeune Bergeron à la morgue Rousseau, de Nicolet. La tragédie s'est produite vers 1 h. 40, dimanche matin, face à la propriété de M. Frédéric Tourigny.

La voiture Chevrolet 1962 de M. Marcotte est considérée comme une perte totale tandis

que l'automobile Dodge 1966 de M. Désilets a subi des avaries pour environ \$650. Les agents Marcel Viau et Michel Gingras de la SQ, détachement de Nicolet, ont fait les constatations.

Le coroner du district de Nicolet, le docteur Yvon Thibodeau, a ouvert une enquête qui a été ajournée sine die, en attendant le rapport final des enquêteurs dans cette affaire.

Ste-Georgette

Deux personnes qui prenaient place dans une même voiture ont subi des blessures plus ou moins graves lorsque le véhicule est allé s'écraser sur un arbre.

L'accident est survenu dimanche soir, vers 10 h. 25, à la sortie nord du village de Ste-Georgette, secteur de ville de Bécancour.

Les blessés sont le conducteur, Jean-Côme Leblanc, de Ste-Georgette, et son cousin André. L'automobile dans laquelle

ils prenaient place, une Volkswagen 1969, a subi pour environ \$1.000 de dommages. Les blessés ont été conduits à l'hôpital par les ambulanciers de la maison L. Gaston Gaudet, de Ste-Georgette.

Le second véhicule impliqué était conduit par M. Gilles Champoux, âgé de 18 ans, de Bécancour. Son automobile, de marque Chevrolet 1967, a été endommagée pour environ \$500.

Le docteur Yves Parent, de Ste-Georgette, s'est rendu sur les lieux et a ordonné le transport des blessés à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières. Jean-Côme Leblanc a pu réintégrer son domicile après avoir reçu les premiers soins tandis que son cousin André, est demeuré hospitalisé où il est gardé sous observation.

Enfin, vendredi soir, un accident pour le moins inusité coûtait la vie à un jeune homme de Manseau, M. Réal Labrie, âgé de 22 ans.

M. Angers de passage à Nicolet

L'opposition de la population sera un refus à la loi 63

par Régent LAJOIE

NICOLET — Interrogé lors de son passage à Nicolet à savoir s'il y avait un moyen ultime pour contester le projet de loi 63, maintenant qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale, le président du Front du Québec français, M. François-Albert Angers, a déclaré qu'il n'y avait pas d'autre moyen que la population manifeste son dissentiment tellement profond, qu'elle fasse savoir au gouvernement son opposition tellement forte, pour que cela constitue en soi-même un refus de reconnaître cette loi.

Selon M. Angers, l'opposition des citoyens à l'adoption de cette loi constituerait également un refus de reconnaître le gouvernement comme ayant vraiment représenté la pensée du peuple. "A ce moment là, de poursuivre le président du FQF, ceci invaliderait la loi, non pas sur le plan juridique, mais sur le plan psychologique et philosophique".

"Si la population manifeste très clairement son opposition, de dire M. Angers, à ce moment là on pourra dire que le peuple du Québec n'a jamais reconnu cette loi. Son gouvernement l'a votée mais elle n'a jamais été reconnue par la population parce que cette dernière a toujours protesté qu'elle n'accepterait pas cette loi".

M. Angers a ensuite émis l'opinion que si le mouvement se manifeste dans ce sens, le gouvernement sera amené à changer la loi et qu'il risque d'être peut-être battu lors d'une élection.

Le président du FQF, qui s'adressait à des membres de la

Société Nationale des Québécois de Nicolet et la région, réunis à l'auditorium de l'école polyvalente Jean-Nicolet, a émis le vœu de l'établissement d'une politique globale sur la langue où le français aurait sa place prioritaire, une place officielle et l'anglais sa place de langue seconde, commerciale qu'il faut connaître dans le continent nord américain.

D'après M. François-Albert Angers, une loi globale de la langue établirait la priorité définitive et véritable du français. Il a rappelé que dans le projet de loi 63, l'article 2 est la clef

du projet, soutenant que les amendements apportés sont plus ou moins de la "parade" en somme.

Invité à donner son point de vue sur la souveraineté du Québec, M. Angers a déclaré "Le gouvernement fédéral, il est clair, ne veut pas reconnaître le droit du Québec d'avoir une politique économique propre. A ce moment, il y aura seulement la séparation et, celle-ci étant faite, l'on pourra définir notre politique économique en pensant à nos chômeurs et en établissant des relations avec l'extérieur pour créer des sources d'em-

ploi nouvelles, sans obstacles de tous les éléments de la politique fédérale".

Le président du FQF, abordant la question économique, s'en est pris au fait que les aspirations du Québec sur le plan économique sont sacrifiées par le gouvernement fédéral au profit des autres provinces, plus spécialement celles de l'Ouest. "Tout ce que le fédéral décide a des répercussions dans le Québec et, comme sa politique est orientée vers le centre-ouest, elle favorise l'Ontario et l'Ouest au détriment du Québec".

A Plessisville

M. Gérard Raymond est élu président du club Richelieu

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du Richelieu de Plessisville ont choisi M. Gérard Raymond comme président du club pour 1970. Les directeurs nommés pour la prochaine année sont: MM. Jean-Guy Côté, Fernand Fournier, Léo-Paul Boutin, Jacques Leclerc, Jean Fournier, Léo Belleville ainsi que le Dr Bertrand Savoie.

Ces responsables entrèrent en fonction après la cérémonie de remise des pouvoirs par le président sortant de charge, M. Raymond Roullier; cette cérémonie aura lieu en même temps

que le souper des autorités, en janvier.

Les élections pour un nouveau bureau de direction au Richelieu de Plessisville ont eu lieu au cours d'un souper régulier, à l'hôtel Manoir Plessis. Le président du club Autos-neige des Bois-Francis, M. Lucien Vaillancourt, a prononcé une conférence-clair. Après avoir donné un résumé de l'histoire du club qu'il dirige, M. Vaillancourt a précisé que plus de 250 membres ont pris part aux activités de 1968-69 et qu'un nombre encore plus considérable était attendu cette saison-ci. "C'est un sport d'hiver idéal pour toute la famille qui désire rester une même dans ses loisirs", a souligné le conférencier.

Il a ajouté que "Le Relai", domaine situé à St-Pierre-Baptiste offrait de nombreux avan-

tages pour les amateurs de motoneige. M. Vaillancourt a également précisé que le programme de la présente saison comprenait des excursions, concours et que le couronnement d'une reine était prévu pour janvier.

Le responsable de la publicité du Richelieu, M. Léo Belleville, fait remarquer que décembre est un mois particulièrement actif pour les membres du club. Le 11, ce sera un souper mixte avec le Dr et Mme Paul-Emile Patry de Victoriaville; tous deux ont vécu durant plusieurs mois dans le Grand Nord et c'est sur ce séjour qu'ils entretiendront leur auditoire. Pour le dernier souper de 1969, les membres du Richelieu auront leurs fils et leurs filles comme invités; cette manifestation aura lieu le 30.

Lors des élections municipales

M. Gérard Bellerose nie les rumeurs voulant qu'il soit candidat

NICOLET (R.L.) — M. Gérard Bellerose, un agent d'assurances de Nicolet, a catégoriquement nié les rumeurs voulant qu'il soit candidat lors des prochaines élections municipales qui auront lieu au début de février.

Dans un communiqué qu'il nous remettait, M. Bellerose, qui occupe diverses fonctions dans plusieurs mouvements à Nicolet, déclare: "Je veux informer les personnes intéressées que la rumeur voulant que je me présente au poste de conseiller est fautive. J'aimerais connaître les citoyens qui en ont eu une telle confiance".

Le citoyen a également expliqué que son travail, ses études, et ses autres activités ne lui permettraient pas de s'occuper

de la chose municipale avant quelques années encore.

M. Bellerose a conclu: "Je désire faire remarquer à la population d'appuyer les hommes valables qui sont déjà au poste".

On sait que deux conseillers sortants lors de la mise en nomination qui aura lieu à la fin du mois de janvier 1970. Si des élections sont nécessaires, elles se dérouleront le premier lundi juridique du mois de février.

Les deux sièges vacants seront ceux de MM. Jean-Paul Lemay et Gérard Dupaul. Plusieurs observateurs de Nicolet croient que ce dernier ne sollicitera pas un renouvellement de son mandat, ayant déjà fait part de son éventuelle démission du conseil de ville de Nicolet.

Par deux voitures, à Manseau

Une borne-fontaine brisée

MANSEAU (D.N.C.) — Une borne-fontaine, que l'on peut considérer assez mal "située", a été brisée par deux fois, en l'espace de quelques jours.

Située au coin des rues Sainte-Sophie et de l'avenue des Peupliers, près de la coopérative agricole, la borne-fontaine fut démolie, pour la première fois, par la voiture de M. Jean Turgeon, qui s'était mise à glisser sur la surface enneigée.

Dès le premier bris, la municipalité procéda aux réparations qui s'imposaient. Peu de temps après, elle était de nouveau démolie par la voiture de Mlle Cécile Roux, qui était accompagnée de sa sœur. Les deux jeunes filles reçurent des blessures superficielles.

Les voitures de M. Turgeon et de Mlle Roux furent avariées pour plusieurs centaines de dollars.



(Photo LeRo)

PRES DE 400 CONVIVES ASSISTAIENT, vendredi soir à l'hôtel Manoir de Princeville, au gala gastronomique annuel organisé par le club Optimiste de cette ville. Plusieurs invités de marque, dont M. Jean-Louis Groulx, gouverneur du district Québec-Maritimes de l'Optimiste International, étaient présents à cette activité. Nous

avons surpris à causer amicalement le curé de Princeville, le chanoine Wilfrid Bergeron, le député-gouverneur Optimiste Robert Laine de Victoriaville, le gouverneur Jean-Louis Groulx, M. Normand Daneau, président du club Optimiste de Princeville et le premier magistrat de cette ville, son honneur le maire Roger Bilodeau.

Au club Optimiste de Princeville

Le gala gastronomique est la grande source de revenus

PRINCEVILLE (R.L.) — Le président du club Optimiste de Princeville, M. Normand Daneau, nous soulignait vendredi soir dernier que le gala gastronomique organisé annuellement par le club Optimiste de Princeville est la principale source de revenus du club pour ses oeuvres destinées à notre jeunesse.

Vendredi soir, près de 375 personnes avaient répondu à l'invitation des Optimistes de Princeville pour assister et déguster ce festin plantureux. Les fins gourmets et amateurs de bonne chair ont fait honneur aux innombrables présentations, toutes plus appétissantes les unes

que les autres. Quelques-uns se sont même risqués à goûter à la salade de requin, qui, soit dit en passant, était succulente.

Ce festin gastronomique était rehaussé par la présence de plusieurs invités et était en quelque sorte présidé par l'autorité principale des clubs Optimistes dans le district Québec-Maritimes, soit le gouverneur Jean-Louis Groulx, M. Robert Laine de Victoriaville, lieutenant-gouverneur, était aussi présent. On notait aussi la participation des autorités gouvernementales aux piliers fédéral, provincial et municipal, les re-

présentants religieux et sociaux.

Décorations

Plusieurs coréons bleus de Princeville appontent leur concours personnel à la réussite de ce gala gastronomique. Les juges de cette année étaient M. Albert Krutzenberg, du service d'hôtelier pour trains et avions du CP, de même que M. Claude Laporte, du service d'hôtelier de Québec.

M. Jean-Guy Lapointe (restaurant Turritutu) a gagné le premier prix pour les viandes avec son filet mignon. Le jambon présenté par Mme Roger

Laroche a décroché le deuxième honneur et le saumon de M. Richard Michel, le troisième prix. Pour les salades, le jury a retenu la préparation de Mme Pierrette Baril, Mme Almanza Pelletier et Mme Gérard Lecompte ont été citées pour les desserts.

Le jury de même que toutes les personnes présentes ont loué la magnifique présentation de table. Le club Optimiste de Princeville a tenu à remercier particulièrement Mme Gertrude St-Pierre et M. Benoit St-Pierre, propriétaire de l'hôtel Manoir de Princeville, pour leur active collaboration au succès de ce gala gastronomique.

Courrier Sud

- Le système de signaux lumineux, installé à la sortie sud du pont de Trois-Rivières, à la jonction des routes 3 et 13, est maintenant en service. En effet, les employés de la Voirie se sont occupés de mettre en marche les feux de circulation dès lundi matin, à la plus grande satisfaction des automobilistes.
- Le feu vert devrait être donné incessamment concernant le projet de construction du Foyer d'hébergement de Pierreville, qui sera construit à un coût supérieur à \$500.000. Il semble bien que la firme Aimé Beaudet Ltée, de Warwick, se verra octroyer le contrat, étant le plus bas soumissionnaire. La Corporation attendait, ces jours derniers, l'approbation finale du ministère de la Santé, du Bien-Être et de la Famille.
- Le populaire chanteur Jean Malo, de passage dans la région au cours de la dernière fin de semaine, alors qu'il était l'invité du Club Automobile Bécancour Inc., a fait escale au restaurant Le Bécancour, où lui et ses musiciens ont interprété quelques chansons à la plus grande satisfaction des personnes présentes et du propriétaire, M. Raymond Côté.
- Les citoyens de la région peuvent prendre note que les magasins de Nicolet seront ouverts tous les soirs, sur semaine, à partir de jeudi soir, le 11 décembre prochain. Une danse dans la rue marquera cette ouverture des magasins, le soir. L'Association des marchands progressifs de Nicolet est responsable de l'organisation de cette fête populaire dans la rue. La rue Panet, face au bureau de poste, sera fermée de 7h.30 à 10h. pour permettre aux jeunes de danser au son d'une musique continuelle.
- Un franc succès a clôturé la partie de cartes que les Fermiers de Manseau ont organisée à l'occasion de la Sainte-Catherine. Mme Arthur Blouin, présidente et son bureau de direction avaient apporté beaucoup de soins à la préparation de cette fête. C'est Mme Gilberte Rondeau qui personnifiait "La Catherine".

Sur les perspectives agricoles

Le ministre Vincent assiste à la conférence fédérale-provinciale

NICOLET (R.L.) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, également député du comté de Nicolet, a écouté son périple dans la ville éternelle où il prenait part à la conférence de la FAO afin d'assister à la conférence annuelle fédérale-provinciale sur les perspectives agricoles, qui se tenait à Ottawa ces jours derniers.

Cette conférence groupait les ministres, les sous-ministres et les principaux conseillers agricoles des dix provinces du pays. Elle était présidée par le ministre canadien de l'Agriculture, M. H. A. Olson.

Pour sa part, le ministre québécois de l'Agriculture et de la Colonisation était accompagné du Dr Benoit Lavigne, sous-ministre associé; du Dr Ernest Mercier, conseiller spécial en matière agricole auprès du conseil exécutif; de M. Gilles LeDoux, directeur général de la commercialisation; du Dr Jacques Petit, directeur de l'économie et de la programmation,

ainsi que de MM. Victor Pelchat et Armand Lacasse, respectivement directeur et conseiller économique du service de la mise en marché.

La majeure partie des deux premières journées de cette conférence était réservée à l'examen critique des perspectives des principaux secteurs de productions agricoles, à partir de documents de base élaborés par les experts fédéraux du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du Bureau de la Statistique.

Lors de la dernière journée, les ministres et sous-ministres se sont réunis à huis-clos pour faire le point au sujet des actions entreprises au cours de l'année aux niveaux fédéral et provinciaux.

Comme les citoyens du comté le savent, M. Clément Vincent a séjourné à Rome durant deux semaines, en compagnie de son épouse, alors qu'il participait avec les ministres de l'Agriculture du Canada à la conférence mondiale de la FAO.